

PRIX D'ABONNEMENT

Franco pour la Suisse
Un an fr. 10.—
Six mois 5.50
Trois mois 3.—
Pour l'étranger le port en sus.

L'IMPARIAL

PRIX DES ANNONCES

10 cent. la ligne.
Pour les annonces d'une certaine importance on traite à forfait.
Prix minimum d'une annonce 75 c.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Table with 4 main columns: ABONNEMENTS ET ANNONCES, GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS (Arrivées de, Départs pour), ADMINISTRATION, and BUREAUX DE RÉDACTION. Includes dates from June 1st 1893 and various station names like Locle, Mortau, Besançon, etc.

— JEUDI 15 JUIN 1893 —

La Chaux-de-Fonds

- Collège industriel. — Exposition de la Société des amis des arts, du 11 au 28, dès 9 h. du matin à 6 h. du soir.
Orphéon. — Répétition, jeudi 15, à 8 1/2 h. du soir, au local. — Par devoir.
Deutscher Gemisohler Kirchen Chor. — Gesangstunde, Donnerstag den 15., Abends 8 1/4 Uhr, im Lokal.
Union Chorale. — Répétition générale, jeudi 15, à 8 1/2 h. du soir, au local, Brasserie du Cardinal.
Club des Grabs. — Réunion, jeudi 15, dès 8 h. du soir, au local.
Société de gymnastique d'hommes. — Exercices, jeudi 15, à 8 1/2 h. du soir, à la grande Halle.
Société de jeunes gens L'Amitié. — Assemblée, jeudi 15, à 8 1/2 h. du soir, au local (Chapelle 5).
Club de la Pive. — Séance, jeudi 15, à 8 1/2 h. du soir, au Cercle.
Union chrétienne des jeunes gens (Beau-Site). — Jeudi 15, à 8 1/2 h. du soir : Causerie de M. Steiner.
Cazin-Club. — Réunion, jeudi 15, à 8 1/2 h. du soir, Brasserie Krummenacher.
Orchestre l'Espérance. — Répétition, vendredi 16, à 8 1/2 h. du soir, au local (Brasserie Haut).
Sténographie Stolze. — Heute Abend Fortbildungs-Cursus, im Lokal.
Géolienne. — Répétition de chant, vendredi 16, à 8 1/2 h. du soir, au local.
Intimité (Section de gymnastique). — Exercice, vendredi 16, à 8 1/2 h. du soir, au Collège de l'Abeille.
A. S. Section Chaux-de-Fonds. — Réunion, vendredi 16, à 8 1/2 h. du soir, au local (rue Neuve 2).
Bibliothèque publique. — La salle de lecture est ouverte le vendredi, de 8 à 10 h. du soir (salle n° 31, Collège industriel).
Soho de la Montagne (section de chant). — Répétition générale, vendredi 16, à 8 1/2 h. du soir, à Beau-Site. — Amendable.
English conversing Club. — Friday evening at 8 1/2 o'clock, general meeting at the Brasserie du Premier Mars.
Orphéon. — Répétition partielle des basses et barytons, vendredi 16, à 8 1/2 h. du soir, au local.

Sensations d'Amérique

Une visite aux tueries de Chicago

CROQUIS A LA SANGUINE

Du Figaro :

— Etes-vous allé chez Armour ?
— Non, cela ne m'excite que médiocrement.

— Allez-y, je vous assure ; venir à Chicago et ne pas visiter Armour, c'est, comme disent les Anglais, voir la pièce sans Hamlet !

Las de m'entendre répéter cette invitation à la Boucherie, je me décidai à filer vers les « yards ». J'étais allé huit jours auparavant sans grand enthousiasme à Pullman city et j'y avais trouvé un spectacle d'un intérêt puissant, un plaisir exceptionnel ; je me rendis donc par le Railroad du Lake shore, tout là-bas, vers l'Ouest, à ces Union stocks yards où se découvre la plus grande industrie de Chicago, celle des bestiaux qui, dans un vaste enclos ayant quatre fois plus d'étendue que le Champ de Mars, sont parqués au nombre de vingt-cinq à trente mille environ.

A l'arrivée au milieu de cette plaine immense, parmi une armée de cavliers, fermiers et cow-boys montés sur des chevaux superbes, d'une fringance égale à celle des coursiers de Buffalo-Bill, je me sentis comme naviguant sur un océan de bétail. A l'infini, tout à l'entour, sous le soleil du matin, des dos de moutons ou de porcs ondulèrent, à peine endigués par de légères balustrades ; par places, le fauve pelage des bœufs émergents apparaissait comme de longs rochers vivants, et de cette marée animale, embrumée de poussière, sortaient des rauquements, des bélements, des mugissements de détresse, ainsi que d'une foire colossale et apocalyptique.

Avec l'esprit statistique cher aux Américains, on me montra la longueur kilométrique des rues pavées en bois ; on me parla de 20,000 auges à boire, de 50,000 auges à nourrir, de six puits artésiens fournissant l'eau et de 24,000 employés pour toute la surface de ces yards.

Puis, dans une poussière noire, au travers de rails encombrés de locomotives, de voitures d'approvisionnement, de carrioles de visiteurs, de courses de chevaux lancés au galop, par groupes de six à huit, avec un seul cavalier au centre, je fus conduit devant d'im-

menses et vilaines bâtisses grises et rouges, d'aspect sinistre, où l'on me confia à un boy pour la visite de ces fameuses entreprises qui font d'un bœuf ou d'un cochon vivant une certaine quantité de viande aussitôt salée et empaquetée pour la consommation quotidienne de l'univers.

Je me trouvais chez Armour and Co.

Déjà l'estomac comme dans un étou et le cœur en détresse, je revoyais au-dessus des bâtiments, en travers des rues et ruelles de cette ville lugubre, de larges ponts de bois sur lesquels bœufs ou moutons étaient poussés par bandes et l'horizon était de tous côtés comme barricadé par ces viaducs vers la mort.

Dans l'atmosphère, une lourde odeur de viscères ouverts, mêlée à la tiède et fade vapeur du sang.

Aucun bruit d'usine ; un elevated spécial circulant la-haut, chargé de matières animales, quelques mugissements sourds et le martèlement des sabots sur ces points élevés, canalisant les bœufs du Far-West vers les boîtes à conserves de la maison Armour.

Le boy me tira par la manche et me fit signe de le suivre au haut d'un escalier rouge, comme naguère celui de la veuve à la Roquette. Il m'expliqua que c'était ce matin-là une tournée des bœufs ; les cochons, plus gais dans la mort, plus rébarbatifs, plus folâtres comme masque d'agonie, étant réservés pour le lendemain.

Le petit escalier gravi, une porte s'ouvrit et aussitôt l'affreux spectacle se dessina, dont je ne compris le truquage et la mise en scène que peu après.

Au milieu d'une salle longue de mille pieds, trois ou quatre cents bœufs, déjà décapités, étaient pendus par un jarret d'arrière que les hommes demi-nus, sanglants, sciaient en deux, taillaient à coups de hache, dépiautaient à l'aide de cisailles ingénieuses. Sur les côtés, des spécialistes rivalisaient de zèle et d'activité pour laver sur des évier inondés d'eau tiède les tripes, les matières grises du cerveau, les rognons, les ris et les fraises, tandis que d'autres, perdus dans des montagnes de têtes, d'un rouge intense, que Delacroix même n'atteignit jamais, luttaient, la scie, la hache ou le couperet à la main, pour faire jaillir des boîtes osseuses les exquis cervelles et les yeux, régals des délicats.

Une puanteur intolérable, faite de boyauderies excrémentielles, de sang chaud et caillé, de graisses évaporées, de peaux retournées, montait en buée de cet abattoir dont je ne voyais encore que l'ensemble.

Le boy, très attentif, me fit remarquer le mécanisme initial — là-bas, à gauche, se lisait la préface — j'approchai :

Des wagons, privés de toit, circulaient sans relâche, chargés chacun de deux bœufs et, au passage, des contrôleurs à masse leur octroyaient avec une vitesse prodigieuse la contremarque pour les paradis de la salaison.

A peine la coup de masse asséné, le wagon basculait, une des parois s'ouvrait et les deux bœufs, encore animés de spasmes musculaires, roulaient sur le sol, aussitôt harponnés par le jarret d'arrière, hissés sur un triangle, la tête en bas et, en une demi-seconde, largement égorgés.

Oh ! ce sang tombant en large cascade et qui, éclairé par le soleil fenestral, apparaissait en transparence vineux et violacé ! Combien de flots, en dix secondes, n'en vis-je point couler ! Combien de têtes hardiment campées ne vis-je point tomber, immobile, écorée, les semelles de mes chaussures comme collées aux dalles gluantes et visqueuses de cette ignoble fabrique !

Des boueux, munis de leurs repoussoirs de cuir, chassaient devant eux cette épaisse masse liquide au vermillon intense, les bœufs en leur dernier convoi arrivaient toujours, aussitôt occis, et l'odeur devenait plus lourde, plus chaude, plus viscérale... Je m'enfuis, le visage verdissant, secoué par des nausées. Ahuri de mon trop peu d'estomac, le boy me fit visiter la fabrique de beurre Armour and Co.

Je croyais à l'idylle après le carnage, aux laiteries souriantes, aux senteurs réconfortantes et fraîches des caillés, à la blancheur

des lins tamisant le beurre nouvellement sorti des batteuses. Hélas ! ce n'était point cela.

Le manager de la beurrerie me montra avec orgueil et complaisance des chambres de graisses porcines et bovines aux tons jaunes et blancs, réunies en énormes séchoirs ; il m'expliqua et me fit comprendre la mixture de ces suifs étrangers avec des huiles aux provenances douteuses, et je dus passer successivement par tous les degrés de la fabrication de ce beurre innommable ; je le vis accumulé dans des caves, plus jaune que nature, remué à la pelle par des terrassiers enfouis à mi-corps dans ces terrains gras, puis remontant vers d'autres étages. Je pus en étudier la salaison mécanique et observer le maquillage de cette horrible mixture, la mise en boîtes, en petits pâtés fleuris de vignettes, encolletetés de papier par de jolies filles au doigté délicat.

O Virgile ! O Delille ! O Florian ! poètes des exquisités rustiques et des douceurs bocagères, qu'eussiez-vous pensé d'un tel démarquage de la nature !

Au sortir de cette beurrerie infâme, je n'avais plus qu'à regagner les bords du Michigan ; je repassai au travers des stocks-yards, parmi les cow-boys et leurs véhémentes montures, et devant cette mer de bétail prête à s'écouler vers les archipels d'abattoirs voisins, je ne fus pas insensible aux cris stridents des cochons, à ces coïnements déchirants et ténébreux comme le bruit des scieries mécaniques et dont la plainte me suivra toujours lorsque je reverrai notre antique foire aux jambons.

Pendant huit jours, sinon davantage, je demeurerai végétarien et je me dédierai à l'avenir de ces conserves de corned beef, de tongue of beef, d'extract of beef dont les boîtes enveloppées de chromos violentes s'étagent en pyramides aux vitrines de nos grandes épiceries. Octave UZANNE.

Le pont sur la Manche

On écrit de Bruxelles :

La question du pont sur la Manche, qui a enterré le tunnel, vient d'être traitée par un ingénieur liégeois, M. Auguste Brasseur, d'une façon à la fois succincte, précise et complète, qui donne une idée très nette de l'entreprise, à tous les points de vue : historique, scientifique, économique et politique.

Il résulte de cette étude que le pont jeté entre Calais et Douvres, extrêmement profitable à la France, à qui il assure entre autres avantages la persistance et le développement du transit, aujourd'hui menacé, entre l'Angleterre et le continent, sera préjudiciable à la Belgique, qui verra son trafic maritime diminuer, par l'établissement de cette grande voie directe et rapide et par l'abaissement forcé des tarifs de chemins de fer.

Mais l'auteur est loin de tirer de ces remarques une conclusion défavorable à la construction du pont, au contraire ; son étude appelle la réalisation de cette grande œuvre, en montre les côtés pratiques et les avantages, dans l'intérêt général. C'est logique et humain. Loin de céder aux inspirations d'un chauvinisme d'ailleurs aussi vain que pévriel, il engage la Belgique à se préparer à l'évolution commerciale que le pont sur la Manche amènera fatalement, de façon à bénéficier, pour sa part légitime, de la situation nouvelle.

Il signale notamment les améliorations réclamées par le port d'Anvers, le dédoublement du chemin de fer Anvers-Bruxelles et la création de cette fameuse ligne internationale de Bruxelles à Mayence, projet autrefois caressé et auquel l'Allemagne se fût prêtée volontiers, sans les mesquines considérations bureaucratiques qui le firent avorter en France, selon l'usage.

M. Brasseur, dans la partie historique de sa brochure, rappelle que l'idée des communications à établir entre la France et l'Angleterre, par dessus ou par dessous la Manche, sans compter celle qui passait dedans, émane d'ingénieurs français : dès 1751, l'Académie d'Amiens couronnait le mémoire d'un nommé Desmarests, sur la création d'un tunnel sous-

marin. Thomé de Gamond la précisa, en même temps qu'il concevait le projet d'un pont, repris par Vêrard de Sainte-Anne et élaboré d'une façon définitive, récemment, par MM. Schneider et Hersent, avec le concours d'un comité technique où figurent les savants ingénieurs sir John Fowler et sir Benjamin Baker.

C'est l'ouvrage ainsi modifié par l'application de toutes les ressources que fournit l'industrie moderne en ses derniers perfectionnements qu'on verra sans doute réalisé, ouvrage colossal, dont les chiffres suivants accusent l'importance : 38,000 mètres de long, 28 de large, 66 piles épaisses de 45 mètres sur 20, espacées de 500 mètres ; les tabliers de la double voie à 64 mètres au-dessus du niveau de la mer ; coût : près de 900 millions ; 50 millions de frais annuels pour entretien, exploitation, amortissement.

En résumé, le travail que je signale est bien fait pour présenter à la masse du public et faire entrer dans le domaine du réel une entreprise que l'on a pu jusqu'ici regarder comme chimérique.

Nouvelles étrangères

France. — Plusieurs corps de métiers sont en grève à Bordeaux. Les grévistes charpentiers, au nombre d'une vingtaine, se sont présentés mardi après midi devant un immeuble en construction, rue de Vincennes, où plusieurs de leurs collègues continuaient à travailler. Les grévistes menaçaient de renverser les échafaudages si leurs camarades refusaient de les suivre.

Le propriétaire de l'immeuble étant intervenu fut roué de coups par les grévistes. Il tira alors un revolver de sa poche et menaça de faire feu. Ses agresseurs prirent la fuite. Deux ont été arrêtés.

Allemagne. — La nouvelle du Tageblatt qui prétend que le gouvernement a abandonné ses projets d'impôts sur l'alcool, la bière et les opérations de bourse est complètement fautive.

La question des ressources pour assurer l'application de la nouvelle loi militaire est certainement la chose la plus difficile. On peut supposer que le nouveau Reichstag votera le compromis Huene ou toute autre concession qu'on lui soumettra. Mais il paraît certain aussi que, lorsque viendra le débat sur les voies et moyens d'exécuter la loi, on ne s'entendra plus du tout.

Italie. — On écrit de Rome :

« Quelqu'un » qu'il serait intéressant de découvrir, c'est le bandit dont je vais brièvement raconter les derniers exploits.

Vers sept heures du soir, — et par conséquent en plein jour, dans cette saison, — deux amis suivaient tranquillement, en voiture, la route qui conduit aux Capannelle, quand, à peu de distance de la porte Saint-Jean, ils virent tout à coup surgir de derrière un buisson, — comme le diable d'une boîte à surprise, — le fusil en joue, un homme masqué qui leur cria : « La bourse ou la vie ! »

Pendant que le propriétaire de la voiture, faisant semblant de vouloir s'exécuter de bonne grâce, fouillait dans ses poches, son compagnon saisit vivement un revolver et fit feu sur le bandit. Quand celui-ci, revenu de son étonnement, voulut riposter, les deux amis étaient déjà loin, emportés au galop vertigineux d'un excellent cheval.

Une heure plus tard, à un endroit nommé Tor di mezzia via, le même individu arrêta une voiture de maître qui ramenait à Rome M. Giacomozzi et sa femme. Pour toute réponse, sans se laisser intimider, le mari enleva son cheval d'un vigoureux coup de fouet, et disparut. Le bandit tira sur les fuyards, mais sans les atteindre.

Une troisième arrestation, opérée presque aussitôt après, fut plus fructueuse pour notre Fra Diavolo. Un porte-monnaie contenant quelques lires lui fut jeté par M. Gascomelli, receveur d'octroi, qui revenait d'une excursion avec sa femme.

Audace incroyable : le même bandit arrêta le lendemain, sur cette même route de

Capannelle, un charretier qu'il forçait à lui payer une rançon de cinquante francs.

Inutile de dire que les bons carabiniers n'ont pu encore mettre la main sur l'auteur de cette quadruple agression commise, en quelque sorte, aux portes de la ville!

Autriche. — La Presse de Vienne est vivement satisfaite des commentaires favorables dont la presse russe accompagne le récent exposé du ministre des affaires étrangères comte Kalnoky. L'approbation des journaux russes, dit la Presse, est la meilleure preuve que le comte Kalnoky a trouvé la véritable définition de la situation internationale. Si cependant certains organes russes commettent des erreurs dans leurs interprétations, c'est qu'ils se figurent que l'amélioration des rapports austro-russes se rattache à quelque « condition palpable » de nature politique. Un de ces journaux parle même formellement à ce propos de la Bulgarie, et d'autres parlent en général de « concessions » qui se rapportent évidemment à l'Orient. Or, cette manière de voir tend en fin de compte tout simplement à détruire le statu quo existant dans la presqu'île balkanique ou au moins à ébranler la confiance des Etats des Balkans dans la politique désintéressée de l'Autriche-Hongrie en Orient. Pour ce qui est de conditions, de compensations ou d'une entente de ce genre, elles n'ont pour le moment aucune raison d'être et ne sauraient d'ailleurs être encadrées dans une politique qui ne vise d'autre but que le maintien de la paix et l'entretien de relations amicales avec toutes les puissances qui poursuivent le même but.

Etats-Unis. — Un meeting a eu lieu lundi à Washington, afin de rechercher les causes qui ont amené la catastrophe du théâtre Ford. Plusieurs des témoins appelés étaient des employés du bureau des archives et des pensions, qui se trouvaient dans l'édifice lorsqu'il s'est écroulé.

Le colonel Ainsworth, chef de ce bureau, sur lequel on tend à rejeter la responsabilité du désastre, ayant voulu procéder à un interrogatoire très minutieux des employés présents, un des assistants protesta contre le colonel en s'écriant :

« Cet homme a assassiné mon frère et il s'efforce d'intimider les témoins. »

Aussitôt, le public des galeries, en majeure partie composé de parents des tués et des blessés, éclata en injures et en imprécations à l'adresse du colonel Ainsworth.

Malgré l'intervention de la police, le calme n'a pu être rétabli et le meeting a été ajourné.

A la sortie, une foule surexcitée attendait le colonel Ainsworth, en criant : « Pendez-le ! Lynchez-le ! »

Les amis du colonel durent le faire échapper par une autre porte, pour lui éviter un mauvais parti.

Un incendie a éclaté mardi matin, à huit heures et demie, à New-York, dans un grand local de la rue Montgomery, occupé en partie par des maisons de confection qui employaient 300 personnes.

Les différents étages étaient occupés par de nombreux ouvriers, car la maison était louée à cinq tailleurs différents qui employaient chacun une soixantaine de personnes.

Au moment où l'incendie s'est déclaré, il y a eu une panique terrible. Les ouvriers, se précipitant aux fenêtres, se battaient pour atteindre les échelles de sauvetage.

Une femme et deux hommes, absolument affolés par la frayeur, ont sauté du qua-

trième étage et sont venus s'abîmer sur le trottoir.

A dix heures et demie du matin, on avait déjà retiré cinq cadavres des décombres.

Chronique suisse

Tribunal fédéral. — On écrit de Berne à la Revue :

« Il faudra s'entendre d'ici à la fin de juin pour les personnalités à élire pour le Tribunal fédéral. Il en est qui sont déjà désignées. M. Cornaz, membre du gouvernement neuchâtelois, réunira pres tous les suffrages ; il en sera de même de M. Roth, l'éminent juriste bernois qui fait déjà partie du tribunal ; puis M. Hæberlin, membre du gouvernement thurgovien, sera probablement élu. Il hésite à accepter une candidature, il s'éloigne à regret de son canton. On parle aussi de M. Schmid (Uri). On parlait de même de M. Speiser, de Bâle-Ville, qui aurait accepté, si son parti l'eût laissé partir. C'est un deuil à faire.

Vient ensuite comme candidats probables, M. Bezzola (Grisons), procureur général extraordinaire, qui ferait un excellent juge fédéral ; ces gens des Grisons vous parlent trois ou quatre langues sans être plus fiers pour tout cela. M. Bezzola, dit-on, n'accepterait pas une candidature. Il y a aussi M. Schmid (Grisons), excellent juriste, président du tribunal.

On verra dans le courant de la semaine comment se présenteront les choses ; il sera temps alors de s'occuper des candidats. »

Jura-Simplon. — Le conseil d'administration du Jura-Simplon a autorisé la direction à rembourser, par anticipation, l'emprunt de l'Ouest-Suisse de 1854, sur lequel il reste fr. 1,019,500 à rembourser.

Sur le solde actif du dernier exercice, qui est de 785,231 fr., il recommandera à l'assemblée générale des actionnaires, fixée au 30 juin, de répartir 780,000 fr., soit 7 fr. 50 par action, aux 104,000 actions privilégiées ; le solde serait à porter à compte nouveau.

M. F. Petit a été nommé chef de l'économie.

Le conseil d'administration a ratifié des conventions conclues avec le P.-L.-M. relativement à l'exploitation du Pontarlier-Valloresbe et Pontarlier-Verrières, ainsi que sur la co-jouissance de la gare de Cornavin à Genève.

— En réponse à une pétition du personnel des trains, le conseil a voté une allocation supplémentaire suffisante à porter au budget de 1893, pour améliorer, par voie budgétaire ordinaire, la situation du personnel le plus méritant, en le faisant passer dans une classe supérieure.

Nouvelles des cantons

OBWALD. — Un jeune Bâlois avait été placé depuis peu de temps comme volontaire à la gare de Giswyl, sur la ligne du Brunig. Vendredi soir, en compagnie d'un jeune garçon du village, il s'en alla cueillir des rhododendrons sur les hauteurs voisines. Comme les deux amis arrivaient sur une arête de rocher, le Bâlois s'avança imprudemment, perdit pied et tomba d'une hauteur de quarante mètres. Prévenu de l'accident, les employés de la gare de Giswyl se mirent à la recherche de leur camarade et finirent par le découvrir vivant encore, mais horriblement blessé. Le malheureux avait de multiples fractures aux bras, aux

jambes et aux côtes, la tête était couverte de plaies saignantes et le nez était presque complètement arraché. Le pauvre garçon fut transporté samedi matin à l'hôpital de Sarnen, où sa mère, mandée télégraphiquement, ne tarda pas à le rejoindre. La douleur de cette femme faisait mal à voir ; elle avait perdu quelque temps auparavant et dans l'espace de quelques semaines, son mari et deux de ses filles.

SAINT GALL. — La semaine dernière, deux habitants du village de Schmerikon prenaient solennellement congé de leur famille et bientôt après ils montaient dans le train pour se rendre à Bâle. Leur intention était d'émigrer vers l'Amérique du Sud. A Rapperswyl, les deux amis descendirent du train ; ils voulaient une fois encore chanter les chants du pays sur le sol de la patrie. Mais ils chantèrent tant et si bien qu'ils en eurent l'âme bouleversée ; ils déchirèrent leur billet pour Bâle et rentrèrent à Schmerikon le soir même, par le dernier convoi.

ARGOVIE. — Les représentants des maisons de banque et de crédit se sont réunis dimanche en conférence à Aarau, sous la présidence du chef du département des finances. Ils avaient à examiner la question de la réduction du taux de l'intérêt en faveur des agriculteurs éprouvés par la sécheresse. On avait proposé d'abaisser de 4 à 3 % le taux de l'intérêt des dettes hypothécaires. Cette proposition a été rejetée comme peu pratique et ne répondant pas au but qu'on se proposait ; il est difficile, en effet, de faire le partage entre les paysans obérés et les propriétaires plus ou moins aisés.

En définitive, les différentes maisons de banque et de crédit se sont déclarées prêtes à contribuer pour une somme de 45,000 francs aux achats de fourrage que l'Etat se propose de faire. Ces achats atteindront le chiffre total de 200,000 francs environ.

THURGOVIE. — Thali, le malfaiteur qui s'est fait une sorte de célébrité par ses multiples évasions, Thali vient de nouveau de prendre la clef des champs. Il avait été incarcéré en octobre 1892 dans le pénitencier de Tobel, où il devait purger une condamnation de une année et demie de réclusion. Le canton de Lucerne, dans les prisons duquel il avait passé seize années sur trente auxquelles il avait été condamné, l'avait libéré conditionnellement le 14 octobre dernier ; le canton d'Argovie, où il doit subir cinq ans de maison de force, était disposé à le libérer tout à fait, considérant que la valeur des objets ou sommes volés par lui n'atteignait en tout que 8,000 fr. environ, que cette valeur était d'ailleurs presque entièrement remboursée, que Thali avait déjà suffisamment expié ses méfaits et qu'il était possible qu'il pût se régénérer dans l'Amérique du Sud, où il avait l'intention d'émigrer. Quant au canton de Thurgovie, il ne connaît pas la libération conditionnelle et n'accorde de grâce que pour des peines d'un minimum de trois ans. Thali devait ainsi nécessairement séjourner une année et demie à Tobel. Sa dernière évasion lui enlève pour longtemps toute chance de libération, conditionnelle ou non.

Chronique du Jura bernois

Saint-Ursanne. — La presse a rapporté ces jours derniers des faits inventés. On disait que l'on pouvait apercevoir, dans le lit du Doubs, en aval de Saint-Ursanne, une pierre portant cette inscription : *Quand vous me reverrez vous pleurerez.* Tout cela est inexact et repose sur un dicton de nos vieilles gens : *Quand*

il voulut l'attirer dans ses bras, mais au même moment, Mirza saisit la main de Mériadec, et disparut avec lui.

— Emmenez-moi ! dit Hervé à Hafiz, maintenant que j'ai vu Mériadec apostasier, je vous défie de me faire mal.

Le vieillard l'entraîna à travers des salles, des galeries sans nombre, lui fit descendre trois escaliers, puis ouvrit la porte d'une sorte de trou sans clarté et sans air :

— Pourris-tu ! chien de chrétien ! fit-il. La porte se referma sur l'enfant.

XI

Dans les cachots du Pacha

Lorsque Pierre de la Barbinais se trouva brutalement poussé dans une salle qu'envahissait une obscurité complète, il lui fut impossible de se rendre compte de l'endroit où on venait de l'enfermer. Cependant à la pesanteur étouffante de l'air, il devina que ce cachot qui lui semblait vaste dans ses proportions, se trouvait habité par un nombre de prisonniers relativement considérable. La première sensation qu'il ressentit fut celle d'une asphyxie chaude, causée par la présence d'êtres humains réduits à une dégradation involontaire, mais croissante. Des miasmes délétères le prirent à la gorge, et lui pesèrent sur la poitrine. Il s'accota contre la muraille pris tout à la fois de défaillance et de dégoût. L'infortuné comprenait trop qu'il est des douleurs dépassant les forces morales les plus robustes, et pour la première fois il se demanda s'il saurait les supporter. Oh ! que n'était-il mort durant cette bataille désespérée ! Pourquoi la dernière goutte de son sang ne coula-t-elle pas sur le pont de son navire à l'heure où la flotte turque l'écrasa ! Et si la Providence avait permis qu'il se vît vaincu, humilié, traqué comme une bête de somme, que n'était-il au moins tombé mort avant de franchir le seuil de ce cabanon ? Cette obscurité profonde, ces odeurs putrides, les souffles pressés de malheureux dont il ne pouvait deviner le nombre, troublèrent son cerveau jusqu'à la folie. Il porta ses mains à son front qui mouillait une sueur froide, puis brusquement s'affaissant sur lui-même il roula sans connaissance sur le sol. Peut-être n'était-il point complètement évanoui, car il gardait

cette pierre verres, vous pleurerez. Encore une fois, rien de vrai dans cette fable. De Soubey à La Motte, nul pêcheur n'a jamais lu cette prophétie et nul ne la lira jamais, à moins qu'on ne s'avise, de nos jours, de graver dans le calcaire au milieu du Doubs, pareille inscription.

Dimanche, de nombreux promeneurs se sont rendus aux bords du Doubs, à la recherche de la fameuse pierre. Les touristes curieux cherchèrent en vain et la pierre et l'inscription. Enfin, las de leur course, ils s'en revinrent au logis Gros-Jean comme devant, avec la conviction que la pierre du Doubs n'était qu'un « canard ».

Chronique neuchâteloise

Neuchâtel. — On annonce la prochaine venue à Neuchâtel de l'évêque du diocèse, qui prêchera dimanche à la chapelle catholique et confirmera lundi les catéchumènes.

Mgr Déruaz visitera ensuite Fleurier, le Cerneux Péquignot, Fontaines, Cressier et le Landeron.

L'évêque qui vient de terminer une tournée épiscopale dans le canton de Vaud, au cours de laquelle il a présidé à la confirmation dans plusieurs paroisses.

Il fera samedi une visite officielle aux autorités exécutives du canton de Neuchâtel.

Chambre d'assurance. — Le 82^e compte de la Chambre cantonale d'assurance, qui embrasse la période allant du 1^{er} mai 1892 au 30 avril 1893, indique un total de recettes de 247,286 fr. 45 c. et de dépenses de 169,686 fr. 91 c. ; il y a donc un excédent de recettes de 77,599 fr. 54 c.

Il y a eu 53 incendies. Le nombre des bâtiments évalués s'élève à 16,066, estimés valoir 272,756,600 fr. ; la contribution d'assurance accuse un total de 221,585 fr. 55.

Agriculture. — Il s'est formé une société de pomologie du Val-de-Ruz qui a eu sa première réunion lundi à Cernier.

L'association compte déjà 19 membres ; le projet de statuts prévoit que le comité pourra compter jusqu'à 15 membres.

Le but en vue est de donner un nouvel essor à la culture fruitière au Val-de-Ruz, de faire connaître par la création de vergers et de jardins et par des expositions, les fruits qu'il est avantageux de cultiver ; la manière de les utiliser pour en obtenir un bénéfice certain, prompt et durable ; de faire enseigner par des praticiens compétents les meilleures méthodes de culture, afin d'augmenter dans la plus grande mesure possible le bien-être général.

Val-de-Travers. — On écrit à la Suisse libérale :

L'emprunt de 50,000 fr. 4 %, du chemin de fer régional du Val-de-Travers, ouvert le 5 courant à Fleurier, a été enlevé en quelques jours. Il y aura sans doute lieu à réduction, un bon encouragement à l'adresse de l'administration de cette intéressante compagnie qui a si bien su assurer le développement de ses affaires.

Chronique locale

Concerts. — Deux concerts d'un nouveau genre et qui étonneront, j'en suis sûr, les amateurs de musique, ce sont ceux que donneront les *Monteurs de Boîtes* de notre

le sentiment d'une souffrance poignante; cependant les mouvements de la vie se trouvaient suspendus; il lui eût été impossible de faire un geste, de prononcer une parole.

Il distinguait vaguement des plaintes étouffées, de longs soupirs, des sanglots comprimés; dans l'horrible enfer où il venait de descendre, chaque infortuné comprenait qu'il se devait de ne point augmenter le poids des douleurs de ses compagnons. Pierre cessa d'entendre ce bruit confus de larmes et de plaintes, et il resta immobile, roidi, rangé contre la muraille, semblable à un mort qu'on aurait oublié d'ensevelir.

Quand il revint à lui, un rayon de soleil tombant par une étroite ouverture lui permit de comprendre en quel lieu il se trouvait.

Le cachot dans lequel on l'avait conduit la veille avait les vastes proportions et les perspectives sombres d'une hypogée. Des colonnes trapues, dépourvues d'ornements soutenaient la lourde masse de la voûte faiblement arrondie. Au pied de chacune des colonnes, et leur servant pour ainsi dire de base, quatre pierres brutes se trouvaient disposées pour servir de siège aux prisonniers. A une hauteur de dix mètres une chaîne se trouvait rivée; cette chaîne reliée à un carcan permettait à peine au captif de faire quelques pas au-delà du pilier. Quelques-uns de ces carcans se trouvaient rivés au cou des malheureux, d'autres à la ceinture; les plus éprouvés avaient les pieds et les poignets serrés dans des bracelets de fer. Ils portaient avec tant de peine le poids de leurs chaînes qu'ils demeuraient couchés sur le sol. Tous n'étaient point entravés cependant. Leur maître mû par un sentiment de pitié ou d'intérêt leur laissait la liberté de se mouvoir dans ce lieu de supplice.

Les plus anciens de ces captifs portaient pour unique vêtement des morceaux de couvertures. Les autres voyaient pièce à pièce tomber les lambeaux de leurs habillements. Ils en prolongeaient la durée par un sentiment de dernière dignité.

Les regards de Pierre de la Barbinais s'accoutumèrent assez vite à la demi-obscurité régnant dans le cachot.

(A suivre.)

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 40

LE SERMENT

DU

CORSAIRE

PAR

Raoul de Navery

— Peut-être ceux-là n'étaient-ils point Bretons, répliqua Hervé, les Bretons sont de fiers gars à tête dure comme le granit des roches.

Il étendit la main.

— Viens, Mériadec, dit-il simplement.

Mais Mériadec se recula pris d'effroi.

— Attendez ! fit-il, nous pouvons attendre....

Hafiz et Mirza l'ont affirmé... Je ne sais pas, moi !

J'ai peur de souffrir ! On ne nous demande pas de cracher sur le crucifix, mais de crier Allah, voilà tout... N'est-ce pas, Hafiz ?

— Et de renier ton baptême, ajouta Hervé...

— On ne l'effacera pas, reprit Mériadec, l'eau de la mer n'y pourrait suffire... Mais le cachot, les coups de bâton... Y as-tu songé ?

— Depuis hier je ne pense qu'à cela... On ne meurt qu'une fois, Mériadec ! Si le « Sirius » n'avait pas été pris, ne pouvions-nous tomber du haut d'un mât et nous briser sur le pont ? Un naufrage nous jetait à la côte; un boulet nous coupait en deux !

Nous sommes des Malouins, je me souviens des paroles du vieux prêtre de l'hospice, des conseils de Galauban, quand il m'enseignait les devoirs d'un mousse... Les Turcs ne me font pas plus peur que

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

ville, à Bel-Air, le dimanche 18 juin. Fanfare et chorale, le tout comptant 60 exécutants, tous boîtiers, ne vous en déplaie.

Je crois voir un malin sourire sur les lèvres des lecteurs, mais chacun se déclarera satisfait quand il aura entendu.

La Fédération internationale des Monteurs de Boîtes a chaque année une grande réunion dans laquelle se discutent les intérêts de la société.

Cette année, la fête annuelle ayant lieu à Bienne, au mois de juillet, à cette occasion, nos amis boîtiers imaginèrent de former une chorale et une fanfare, ce qui prouve une fois de plus combien est grand l'esprit de corps qui règne parmi eux et à quoi l'on peut arriver en peu de temps avec du travail et de la persévérance.

Nul doute que chacun voudra venir écouter les deux concerts qui se donneront dimanche; en outre, le comité d'organisation a décidé de faire après celui du soir une petite sauterie qui fera les délices de tous les amis de la danse.

Donc, que tout le monde vienne, soit l'après-midi, soit le soir, encourager par sa présence ces messieurs qui, pour reserrer les liens d'amitié et de solidarité devant d'innombrables travailleurs, occupent leurs loisirs d'une manière aussi agréable qu'élevée. C.-A. S.

*** Fête champêtre.** — Le beau temps exceptionnel dont nous jouissons fait pousser les fêtes champêtres mieux que les champignons. Ainsi, chaque dimanche, notre population est conviée à prendre ses ébats en plein air et nul doute que dimanche prochain, 18 juin, petits et grands dirigeront leurs pas du côté du Valanvron, où la section romande du Grutli organise une fête champêtre pour la réussite de laquelle la commission des fêtes n'a rien négligé, afin que chacun en emporte un agréable souvenir.

La belle pâture ombragée qui avoisine l'ancien restaurant Roth, sera le rendez-vous de ceux qui voudront dîner en plein air. C'est également là qu'aura lieu les jeux variés et largement primés pour les enfants.

Les heureux gagnants à la roue auront de la vaisselle de Bohême pour lots. L'adresse au jeu de fléchettes sera récompensée par une vingtaine de prix au moins dont trois pour le plus grand nombre de passes. Le tir au fléchettes installé de façon à prévenir tout accident, aura aussi de nombreux prix, soit en vaillances, soit en espèces.

Les dames qui désirent du sucre pour leurs confitures, enverront leurs maris jouer aux boules, où un pain de sucre sera l'enjeu de chaque partie.

Enfin, aux accords entraînants de l'excellent orchestre Schürer, danseuses et danseurs pourront s'en donner à cœur joie dans la grande salle du Restaurant.

Une consommation de premier choix, à des prix modérés, fournie par le tenancier, attend les visiteurs qui, nous l'espérons, répondront en foule à l'invitation cordiale de la

Commission des fêtes.

*** Sous-officiers.** — Il est rappelé aux membres de la société qui n'ont pas fait le tir tombola, que le dernier tir obligatoire pour l'obtention du subsidie militaire, aura lieu dimanche 18 juin, de 7 heures du matin à midi, au Stand des Armes-Réunies.

Tous les militaires ne faisant pas encore partie d'une société de tir locale, n'ont qu'à se présenter au Stand, munis de leur livret de tir, pour tirer leurs coups réglementaires.

La cible des exercices facultatifs est toujours ouverte, chaque dimanche de 8 h. du matin à midi. (Communiqué.)

*** Renseignements.** — D'après des informations certaines, quoique indirectes, nous pouvons affirmer que les renseignements reproduits hier de l'Éclairer dans notre journal, et relatifs à des noms de la Chaux-de-Fonds, sont inexacts.

*** Rixe.** — Cette après-midi, un groupe d'hommes étaient allés boire un tonnelet de bière dans un pré voisin du boulevard de la Fontaine.

On ne sait comment une rixe s'engagea entre eux et des maçons occupés à une construction voisine.

La rixe devint si violente que les voisins téléphonèrent au poste pour appeler la police; cinq ou six agents arrivèrent et firent une douzaine d'arrestations.

L'un des combattants est assez grièvement blessé à la tête. L'enquête s'instruit.

— On nous dit en ce moment que ce sont les buveurs de bière qui ont provoqué les maçons et qu'un seul de ceux-ci s'est battu contre eux.

Mais les buveurs de bière avaient dès leur arrivée commencé à faire du tapage et du scandale.

Variétés

La fabrication de la bière en Europe

La consommation de la bière en Europe a pris depuis quelques années une extension considérable. Sans doute, l'Allemagne, l'Autriche, l'Angleterre sont toujours les pays où cette boisson est absorbée en plus grande quantité; mais partout la bière cesse d'être

une boisson de luxe et devient un élément important d'alimentation.

La production annuelle de la bière en Europe est estimée à 138 millions d'hectolitres. C'est l'Allemagne qui en fabrique la quantité la plus considérable: 47,602,939 hectolitres, dont 28,655,675 pour l'Allemagne du Nord, 15,325,791 pour la Bavière, 3,153,514 pour le Wurtemberg, 2,508,704 pour le duché de Bade et 759,258 pour l'Alsace-Lorraine.

C'est la Grande-Bretagne qui vient après l'Allemagne dans la production générale de la bière: 38,852,991 hectolitres,

Puis vient l'Autriche: 13,728,431 hectolitres. La Bohême a elle seule représentée dans ce chiffre par près de 5 millions d'hectolitres et la Basse-Autriche, où se trouve Vienne, par près de 2 millions.

La France occupe le quatrième rang avec 10 millions d'hectolitres, chiffre absolument identique à celui de la Belgique. C'est naturellement dans le Nord que se consomme la plus forte quantité de bière. Lille arrive en tête avec 486,000 hectolitres par an; puis arrivent dans l'ordre: Paris avec 263,000 hectolitres, Roubaix 199,000, Saint-Quentin 104 mille, Tourcoing 97,000, Calais-Saint-Pierre 74,800, Amiens 65,000, Dunkerque 60,000. Chacune des autres villes boit moins de 60,000 hectolitres de bière par an.

Quant à la consommation par tête, elle peut être dressée comme suit: Lille 3 hectolitres 39 litres; Saint-Quentin 2 hl. 40, Saint-Pierre-Calais 1 hl. 41. Toutes les autres villes consomment moins d'un hectolitre par an et par tête.

Si nous recherchons les villes où il se consomme le moins de jus de houblon, nous trouvons: Nîmes 6 litres, Toulouse et Lyon 5 litres, Nantes et Angers 4 litres.

Après la France et la Belgique viennent des pays où la quantité de bière fabriquée est considérable relativement à la population, mais où les chiffres prennent une place moins importante dans la production générale: le Danemark, dont la fabrication est estimée à 2 millions 186,000 hectolitres, et la Norvège 1,712,445.

Notons ensuite parmi les contrées d'Europe: la Russie (2,928,573 hectolitres), la Suisse (1,186,423 hectolitres), l'Espagne (1 million 25,000 hectolitres), l'Italie (137,715), la Turquie (140,000), la Roumanie (100,000), le Luxembourg (93,254), la Serbie (93,000), la Grèce (6,683), etc.

En Suisse, la consommation par tête est de 40 litres en moyenne.

Il est curieux de constater qu'en dehors de l'Europe le jus de houblon n'est guère produit qu'aux Etats-Unis, dont la fabrication est estimée à 36,918,614 hectolitres pour 1892, au Japon où elle se chiffre par 220,712 hectolitres, en Australie où l'on en produit 1 million 614,545, et enfin en Algérie où il s'en fabrique une moyenne annuelle de 25,000 hectolitres.

Faits divers

Les cartes à jouer. — La revue die Zukunft donne sur les cartes en Allemagne des détails statistiques fort précis.

Au cours de ces dix dernières années, il a été vendu dans tout l'empire 37,177,500 jeux de cartes; le chiffre de la vente s'est accru d'année en année: en 1881, il était de 3,370 trois cents; en 1891, il a été de 4,128,100 croissant ainsi de 24,8 %, tandis que la population ne s'est accrue que dans la proportion de 9,3 %.

Une simple division nous apprend qu'il a été consommé par an environ un jeu de cartes par 12 habitants; or, comme il faut compter environ 5 enfants sur ce chiffre, et environ 3 ou 4 femmes, lesquelles jouent peu aux cartes, on peut dire qu'en fin de compte il revient à un jeu de cartes par trois hommes et demi. Songez qu'il faut longtemps pour qu'un jeu de cartes soit assez gras et sale pour qu'on le jette au panier. L'auteur admet qu'il faudrait, pour atteindre ce résultat, battre le carton trois heures par jour durant toute une année. On arrive ainsi au chiffre d'environ 4 1/2 milliards d'heures passées devant le tapis vert par les trois personnes qui servent de base à ce calcul.

L'auteur de l'article cherche ensuite dans quelle proportion cette perte de temps est applicable aux hommes faits, et trouve que ce jeu représente 684 heures par tête et par an, soit 85 1/3 jours de travail à 8 heures par jour, soit le quart de l'année non fériée. Ces calculs sont encourageants.

Dernier Courrier et Dépêches

Zurich, 14 juin. — Lundi, à 4 heures de l'après-midi, un étudiant russe, domicilié à Höttingen, a tué à coups de revolver une étudiante russe. Le meurtre a été découvert seulement mardi.

Frauenfeld, 14 juin. — Le détenu échappé Thali a été repris mardi soir, près de Wyl.

Service de l'Agence Dalziel.

Berne, 15 juin. — CONSEIL NATIONAL. — Après un nouveau débat prolongé relatif à l'art. 9 sur les subventions à l'agriculture, le

Conseil adopte à une très grande majorité, entre tous les amendements présentés, les propositions formulées par la commission. La participation fédérale sera au maximum de 40 %. Les subsides des cantons, communes ou corporations doivent être au moins aussi élevés que ceux de la Confédération.

La création d'un bureau technique permanent agricole est écartée après une longue discussion.

Au chapitre des dommages causés à l'agriculture, le Conseil adopte l'amendement de M. Ador, portant que la participation fédérale serait de 40 à 50 %.

Au vote d'ensemble, la loi est acceptée à l'unanimité. Le premier débat est ainsi achevé.

CONSEIL DES ETATS. — Par 19 voix contre 17, le Conseil décide de ne pas entrer en matière sur la demande du Conseil fédéral d'un crédit annuel de fr. 800,000 pour le budget de l'Ecole polytechnique. Il a adopté à une grande majorité un postulat invitant le Conseil fédéral à présenter un rapport sur la réorganisation de l'Ecole.

Le Conseil a ensuite discuté une partie du compte d'Etat. Il en continuera l'examen demain.

Berlin, 15 juin. — La participation aux élections est extrêmement forte, surtout du côté du parti ouvrier.

D'après les pronostics, MM. Virchow, Baumbach, Liebknecht, Singer et Schmitt seront certainement élus au 1^{er} tour.

On croit que le Centre ne perdra qu'un petit nombre de voix et que les socialistes feront des progrès remarquables.

L'opinion générale est que la loi militaire sera de nouveau repoussée.

Paris, 15 juin. — La Chambre correctionnelle de la Cour de cassation a rendu son arrêt à midi 3/4 dans l'affaire de Panama.

Elle admet la prescription pour tous les prévenus et ordonne leur mise en liberté.

Berlin, 15 juin. — Le Vorwärts maintient malgré tous les démentis, que la direction de police a été chargée de présenter en haut lieu un rapport sur les conséquences que pourraient avoir les restrictions au suffrage universel.

Londres, 15 juin. — Le tzarewitch et le grand-duc de Hesse assisteront au mariage du duc d'York.

Le Caire, 15 juin. — Vendredi dernier, on a constaté 150 décès cholériques à la Mecque.

Lemberg, 15 juin. — Les évêques ruthènes se réuniront en conférence pour délibérer sur les mesures à prendre vis-à-vis du parti russo-philie.

Brünn, 15 juin. — Une grande réunion ouvrière aura lieu le 18 juin pour réclamer le suffrage universel.

Prague, 15 juin. — Le directeur de l'arrondissement de Tabor a interdit les fêtes que préparent les étudiants en mémoire de Jean Huss.

Cette interdiction a été motivée par le caractère anticatholique du programme.

Londres, 15 juin. — Chambre des communes. — Elle a rejeté par 281 voix contre 239 un amendement de M. Balfour, tendant à empêcher la législature irlandaise de réduire les appointements des fonctionnaires irlandais nommés par la couronne.

Vienne, 15 juin. — On annonce de Budapest que le tzarewitch, le prince royal de Danemark et le roi d'Italie viendraient assister avec l'empereur d'Allemagne aux grandes manœuvres d'automne qui auront lieu près de Brünn. Cette nouvelle n'a encore rien d'officiel. Le Pesti Naplo dit que c'est l'archiduc Frédéric qui a eu l'idée de ces manœuvres.

Chicago, 15 juin. — Un vol de diamants considérable a été commis à l'Exposition au préjudice de M. Rosenthal. Le coupable est le comte de Genderg, fils du comte de Genderg, d'Amsterdam; il a fait des aveux complets.

Tanger, 15 juin. — Le consul général des Etats-Unis partira prochainement pour Fez, accompagné du vice consul, pour régler certaines questions pendantes entre les Etats-Unis et le Maroc.

Vienne, 15 juin. — La Gazette officielle publie la convention conclue entre l'Autriche-Hongrie et la Russie pour la jonction des chemins de fer des deux pays à Nowosielitza.

Un deuil de cour de six semaines a été ordonné à la suite de la mort du duc Maximilien de Bavière.

Kladno, 15 juin. — Les efforts des chefs socialistes pour décider les ouvriers métallurgistes à se joindre à la grève ont échoué. Les métallurgistes ont catégoriquement déclaré qu'ils continueraient le travail. La soirée s'est passée sans incident.

Paris, 15 juin. — Le comité de la gauche républicaine va commencer sa campagne électorale. Le président, M. Roussel, prononcera prochainement un grand discours à Laval.

L'Autorité dit qu'il est question de retarder les élections jusqu'au 27 août et même au 3 septembre.

Copenhague, 15 juin. — Le roi et la reine de Danemark assisteront au mariage du duc d'York.

Lisbonne, 15 juin. — La Chambre des dé-

putés a commencé hier la discussion générale du budget, qui sera voté, croit-on, vers la fin du mois. La Chambre sera prorogée jusqu'au 15 juillet.

Paris, 15 juin. — Le Journal publie une note au sujet de la dernière invention de Turpin. Ce serait un explosif d'une puissance telle qu'il rendrait à l'avenir toute guerre impossible.

La Petite République française publie le programme électoral imposé par les syndicats agricoles. Il est nettement protectionniste.

New-York, 15 juin. — On se rappelle que le Congrès avait voté une certaine somme pour défrayer les personnes invitées par les Etats-Unis à visiter l'Exposition de Chicago. Il paraît que le gouvernement, trouvant que le séjour du duc de Veragua se prolongeait par trop, a invité le duc à solder lui-même ses dépenses.

Choses et autres

Une pauvre femme est écrasée par un omnibus.

On va chercher un médecin, mais quand il arrive la victime venait de mourir.

— Ah! docteur, il fallait arriver plus tôt!
— Hélas! qu'aurais-je pu faire de plus?

Extrait de la Feuille officielle

Publications matrimoniales

Dame Marie-Catherine Vaucher née Rerel, domiciliée à Luserna-San Giovanni, province de Turin, Italie, rend publique la demande en divorce qu'elle a formée devant le tribunal civil du Val-de-Travers contre son mari, Jules-Alfred Vaucher, horloger, domicilié à Fleurier.

Citations édictales

Le nommé Girard, Alfred, batelier, précédemment à Neuchâtel, actuellement sans domicile connu, prévenu de tapage nocturne, est cité à comparaître le lundi 24 juillet, à 9 heures du matin, devant le tribunal de police à l'hôtel de ville de Neuchâtel.

Avis divers

Il a été fait dépôt, au greffe de paix de la Chaux-de-Fonds, de l'acte de décès de Louis-Alphonse Matthey-Junod, caporal au 1^{er} régiment étranger (France), mort au Tonkin le 21 février 1892. Ce dépôt est effectué dans le but de faire courir les délais pour l'acceptation de la succession du défunt.

Il a été fait dépôt, au greffe de paix du Locle, de l'acte de décès de Nussbaum, Emile, célibataire, de Bollingen (Berne), décédé le 11 mai 1893 dans la maison de santé de Frienisberg (Berne). Ce dépôt est effectué dans le but de faire courir les délais pour l'acceptation de la succession du défunt.

COLONNE MÉTÉOROLOGIQUE

LA CHAUX-DE-FONDS

Dates	Baromètre			Thermomètre		
	8 h.	Midi	5 h.	8 h. m.	Midi	5 h. m.
	mm.	mm.	mm.	Degrés Centigrades		
Jun 9	680	680	680	+11	+15	+19
» 10	680	682	681	+15	+20	+19
» 12	677	678	678	+17	+21	+20
» 13	677	679	678	+15 1/2	+21	+20
» 14	675	677	677	+16	+17	+21
» 15	675	677	677	+12	+16	+15

Les hauteurs de 650 millimètres correspondent à tempête, 660 mm. à pluie, vent, 675 à variable, 685 à beau et 705 à très sec.

BANQUE FÉDÉRALE, Chaux-de-Fonds
(Société anonyme)

COURS DES CHANGES, le 16 Juin 1893.

	TAUX de l'escomp.	Courte échéance		Trois mois	
		demande	offre	demande	offre
France.....	2 1/2	100.25	100.85
Belgique.....	3-3 1/2	100.15	100.35
Allemagne.....	4	100.77 1/2	100.50
Hollande.....	3-3 1/2	208.40	208.50
Vienne.....	4	204.80	205.50
Italie.....	5	95.93	96.20
Londres.....	chèque	25.25	25.25
Londres.....	3	25.20	25.50
Russie.....	6	1.68
BBque Français... p 100		100.20			
BBanque Allemands p 100		128.72 1/2			
20 Mark or..... p 100		24.74			
B-Banque Anglais... p 100		25.21			
Autrichiens..... p 100		204.75			
Roubles..... p 100		2.63			
Dollars et coup... p 100		5.15			
Napoléons..... p. 20 fr.		100.25			

Escompte pour le pays 3 %.
Tous nos prix s'entendent pour du papier bancaire et ne sont valables que pour le jour de leur publication, sous réserve de variations importantes.

Nous donnons tous nos soins aux ordres de Bourse qui nous sont confiés.
Nous donnons, sans frais, des délégations à trois jours de vue sur nos Comptoirs en Suisse, Berne, Bâle, Genève, Lausanne, Lucerne, St-Gall, Sion et Zurich, et des chèques au cours du jour sur notre Succursale de Paris.

Nous sommes acheteurs d'obligations 3 %, de la Commune de la Chaux-de-Fonds.

CACHEMIRE en pure laine

100 cm de large

le mètre à fr. 1.05. Echantillons de toutes les qualités franco à disposition.

(5 B)
CETTINGER & Co, Centralhof, Zurich.

Imprimerie A. COURVOISIER, Chaux-de-Fonds.

Avis aux Fabricants d'horlogerie!

Un jeune homme, bon horloger, sérieux et actif, ayant dirigé un atelier d'échappements ancre et cylindre dans une importante fabrique, cherche emploi analogue, ou à défaut dans un bon comptoir pour visiter cette partie et faire les retouches. Certificats et références à disposition. — S'adresser, sous chiffres C. M. 7688, au bureau de l'IMPARTIAL. 7683 4

Vente d'horlogerie.

On offre à vendre un stock d'horlogerie, comprenant:
729 montres or,
494 montres argent,
410 montres métal
le tout de bonne qualité et réparti en 51 lots. La marchandise peut être visitée au bureau de M. S. Hirsch, Rue Léopold-Robert 64, chaque jour ouvrable de 10 h. du matin à midi, et de 2 à 4 h. du soir. Les offres devront être faites sous pli cacheté, portant la mention « Offre pour l'horlogerie », et être adressées jusqu'au 22 juin courant à midi au notaire A. Quartier, rue Fritz Courvoisier 9, à la Chaux-de-Fonds. 7570 4

VENTE D'IMMEUBLES

Pour sortir d'indivision les héritiers de Numa OTHENIN-GIRARD et l'hoirie de Jules GRANDJEAN PERRENOUD COMTESSE, exposeront en vente par enchères publiques les immeubles suivants:

Cadastre de Fontaines.

1. Article 59. Montperreux, bâtiments, jardins, prés et pâturages boisés 788,313 mètres carrés, soit 278 1/2 poses.
L'un des bâtiments renfermant un logement, fruiterie, écurie et grange est assuré contre l'incendie pour fr. 12,200.—
2. Art. 549. La Jeune, pâturage de 45,999 m² soit 17 poses.
3. Art. 511. Grand'Combe, bâtiment, pré, pâturage et forêt de 111,338 m², soit 41 poses.
Le bâtiment à l'usage d'écurie et grange est assuré fr. 600.

Cadastre de la Chaux-de-Fonds

4. Art. 627. Aux Convers, forêt de 5,225 m², soit 2 poses.

La vente aura lieu à l'Hôtel-de-Ville de la Chaux-de-Fonds, le samedi 8 juillet 1893, à 2 h. après midi. Les enchères seront mises aux cinq minutes des 3 heures.

Ces immeubles formant deux domaines seront mis en vente en un seul lot, ils ont été tout récemment évalués par la Commune de Fontaines à fr. 84,525 et les enchères seront reçues sur la mise à prix de 40,000 fr.

Pour tous renseignements, s'adresser au notaire soussigné. 7678-14 Cernier, le 10 juin 1893.

(N. 3121-Ce) Abram SOGUEL, not.

Vente de meubles et d'étoffes

A partir du mercredi 14 juin 1893, l'administration de la masse en faillite PAUL DUPLAIN fera vendre dans les magasins du failli, rue Jaquet-Droz 32, à la Chaux-de-Fonds, toutes les marchandises dépendant de la dite masse et consistant essentiellement en: lits complets, divan-lit, canapés, buffets de service vieux chêne riche, dressoirs, vertikofs, tables à coussins et autres, chaises, buffet à habits, lavabos, tables de nuit, commodes, glaces, tapis de table, plume, laine, étoffes pour ameublements, cotonnes, percale, flanelle, milaine, nappes, serviettes, linges de service, passementerie, etc. etc. 7655-5
La vente aura lieu aux prix de facture, mais au comptant.

EXPOSITION de VÉLOCIPÈDES à la Brasserie du Cardinal
Place de l'Hôtel-de-Ville
Amateurs, venez tous voir. 7597-1

Graveur de lettres. On cherche relations avec un graveur de lettres pouvant garantir promptes livraisons pour la gravure de cuvettes d'argent (graveure seule). — A la même adresse, à vendre faute d'emploi un tour de polisseuse, une pile de 6 éléments pour doeur ou nickelleur et un tour très expéditif pour faire les colimaçons aux cuvettes. Déposer les offres au bureau de l'IMPARTIAL, sous initiales X. Y. Z. 7597 2

Elixir du VRAI SAVOYARD
Liquore fine stomacique, médaillée. Seule vraie chez A. CABET, négociant en vins et vermouth, route de Carouge 74, GENEVE. 6948-45

Occasion exceptionnelle
A vendre pour 50 fr. deux volumes illustrés de la Guerre Franco-allemande par LE FAURE, deux volumes illustrés dans les ténèbres de l'Afrique par H.-M. STANLEY et l'Histoire suisse, dernière édition par DAGUET. Ces volumes sont entièrement neufs et richement reliés. 7553-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

CHOCOLAT MENIER

DÉPOT: 32, Grand-Quai, à GENEVE — Se trouve chez les principaux Epiciers.

LA PLUS GRANDE FABRIQUE DU MONDE. Vente: 50,000 Kilos PAR JOUR.

20% de rabais

LIQUIDATION

pour cause de réparation des magasins

Glaces, tableaux, cadres ovales, etc. Cadres pour photographies en tous genres. Albums pour photographies, poésies. Scrabs, étagères, casiers à musique, coins de chambres, chaises à vis pour bureaux et pour pianos, etc., etc.

Je recommande tout particulièrement mon Atelier de reliure et encadrements. 6785 4

HUTMACHER-SCHALCH, rue Neuve 9

20% de rabais

30 ANS de succès! 15124-1
Diplômes et Médailles.
PRODUITS DE MALT DU D^r WANDER
ZURICH
Diplôme 1er ordre
Prospectus dans toutes les Pharmacies

Terrain à vendre

A vendre en bloc ou par parcelles un terrain destiné pour sols à bâtir de la contenance totale de 8761 m², situé près du Collège de la Citadelle, entre les rues du Nord et du Doubs.

S'adresser pour renseignements et conditions, à l'Écude G. Leuba, avocat, et Ch.-E. Gallandre, notaire, place Neuve n° 10 7071 4

Le Savon à polir BROOK
Marque Singe
donne un brillant durable, est supérieur et meilleur marché que toute autre pâte et pommade à polir, ne fait pas de poussière et ne crasse pas.
En vente chez: MM. Stierlin et Perrochet, Schneider frères, Jean Weber, rue Fritz Courvoisier 4, Ant. Winterfeld, Zélim Béguin et Cie, Place Neuve 6, Sœurs Calame, rue de la Serre 43, Marie Colomb, nég., Jules Froidevaux, nég., Aloïse Guinand, nég., D. Hirsig, nég., Adeline Nicolet, nég., Alb. Roulet, rue du Grenier 21, Sœurs Sandoz-Perrochet. (H.-1270-Q) 4628 5

A louer pour St-Martin 1893

un logement de 3 pièces avec alcôve, corridor et dépendances au 1er étage, rue du Parc

A la Rue de la Ronde, un grand atelier de maréchal avec logement de 3 pièces dans la maison.

Un local pour atelier de serrurier ou autre métier.

Un petit logement au pignon, de deux cabinets, cuisine, etc.

Pour St-Georges 1894, un atelier pour charbon avec logement. 7262-7

S'adresser chez M. Ch. Vielle-Schilt, rue Fritz Courvoisier 29 A.

BIJOUTERIE ET ORFÈVRE
ACHAT ET ÉCHANGE de matières or et argent
JULES VETTER GENEVE
Réparations diverses
SUR DEMANDE
ENVOI DE MARCHANDISES A CHOIX

Qui fournit montre métal Soler? Qui fabrique montre acier et métal, 18 et 16 l. Vne, bon marché par fortes quantités. — Ecrire de suite Case 1049, Chaux-de-Fonds. 7652-1

TAILLEUSE
Esther Victor-Jeanmaire, rue du Doubs 17, se recommande pour tout ce qui concerne sa profession pour travailler à la maison ou aller en journée. 7530 1

A louer
plusieurs magnifiques LOGEMENTS de 2, 3 et 4 pièces, avec cuisines et dépendances, jardins, cours et lessiveries. S'adresser rue du Progrès 3. 7311-8

GRAND MAGASIN
avec arrière-magasin, à louer, 9, RUE LEOPOLD ROBERT 9. — S'adresser à Mme Ribaux, rue du Grenier 17. 14720 80

UN HORLOGER

89 ans, connaissant sa profession à fond, ainsi que la fabrication, ayant la pratique du décollage et du réglage dans ses différents genres, ainsi que du repassage et remontage dans les très petites montres soignées, comme aussi dans les autres genres, cherche place de **visiteur-acheteur** ou de **remonteur** dans une bonne maison des Montagnes. Les meilleures références à disposition. — S'adresser, sous chiffres H. 1354 Ch., à MM. Haassenstein & Vogler, à Chaux-de-Fonds. H 1354 CH. 7231-2

Avis aux vélocipédistes

Les vélocipédistes ayant des machines caoutchouc pleins et ne voulant pas faire de grands frais, peuvent transformer pour 75 fr. les deux roues en caoutchouc creux, système breveté adaptable à n'importe quelle machine caoutchouc pleins. Garantie absolue. S'adresser à 5481 4 **Séb. Brunschwyler.**

Boucherie-charcuterie Zélim JACOT
rue du Stand 6
maison du Guillaume Tell.

Vlande de gros bétail, première qualité, toujours à très bas prix.

Vlande de veau, première qualité, 50 c. le demi kilo.

Il se recommande à son honorable clientèle et au public en général. Son banc sera sur la Place du Marché devant le Café de la Place, et à l'Ouest devant le Café Racine. 7616 2

Zélim JACOT.

CHAPEAUX GARNIS
depuis l'article ordinaire au plus riche.
Chapeaux de paille
pour bébés, fillettes, dames, cadets et hommes 429-182
depuis 80 centimes.
Gants fil d'écosse, depuis 45 centimes.
Dits peau, 4 boutons, 2 fr. 50.
Robes d'enfants - Tabliers
Blouses p^r dames et p^r garçons
Ceintures
Jupons - Camisoles - Bas, etc.
AU
BAZAR NEUCHÂTELOIS
Modes - Mercerie - Corssets

Etude
Auguste JAQUET, notaire,
Place Neuve 12.

On offre à louer pour le 11 novembre 1893 un beau logement de trois pièces avec corridor et dépendances, au soleil et dans le voisinage immédiat de la Place du Marché. 7420-1

Changement de domicile

Le soussigné porte à la connaissance de ses honorables clients, ainsi qu'au public en général que son domicile se trouve

Rue du Grenier 18

Il saisit cette occasion pour se recommander pour tout ce qui concerne son métier. 7508-1

Pierre PAULI, cordonnier.

Pour cause de santé,

à remettre à des conditions avantageuses un petit commerce exploité comme **café, thé, chocolat et pension à la ration.** — S'adresser rue du Parc 33, au 1er étage. 7524-4

Aux Fabricants d'Horlogerie!

H. BITTERLIN Fils,
rue de la Balance 10 b.

Pierres et chatons en tous genres. **Pays et exportation.** — Echantillons à disposition. Prix du jour. 7343-2

A louer

pour le 11 novembre 1893, rue Fritz Courvoisier 23, à des personnes d'ordre, un appartement de 3 pièces, corridor, cuisine et dépendances.

Même maison, de suite une grande lessiverie avec entrée extérieure. Située à proximité de la gare de la Place d'Armes, elle conviendrait surtout pour un entrepôt. — S'adresser à A. Chatelain même maison. 5847-18

Pour entrer de suite

4 polisseuses, 4 aviveuses et 2 finisseuses de boîtes métal sont demandés à l'atelier **G. Spillmann, St-Imier.** Travail aux pièces bien rétribué. (H-8214-J) 7620-1

BUREAU INTERNATIONAL DE BREVETS D'INVENTION
R. HOURIET, Avocat
CHAUX-DE-FONDS (SUISSE)
H. JACOTTET, Ing^s
Marques de Fabrique
DESSINS & MODELES.

Plantages. Un planteur d'échappements ancre demande des plantages dans les genres bon courant. — S'adresser rue Fritz-Courvoisier 36. 7621-2

Sacs en papier
bien conditionnés et de toute dimension. Petite et grande quantité. Prix réduits. Chez J. Décombard, rue du Progrès 77. 7571-2

HORLOGERIE

Un fabricant d'horlogerie connaissant à fond la fabrication de la montre or, 15 à 22 lignes, dans les genres soignés et courants, demande à terminer des montres pour une bonne maison qui fournirait les boîtes.

A vendre à bon compte 4 mouvements répétition minutes, 5 minutes et quarts. 5329-17

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.
Aux parents! Un petit ménage sans enfants prendrait un enfant en pension. Bons soins. 7496-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

EXPOSITION

de la Société des Amis des Arts à la Chaux-de-Fonds du 11 au 28 juin 7418-6

Salles du Musée de peinture du Collège industriel.

L'exposition est ouverte tous les jours de 9 h. du matin à 6 h. du soir.

Commerce de meubles d'occasion

ACHAT — VENTE — ÉCHANGE

E. COSANDIER
rue Fritz Courvoisier 40
CHAUX-DE-FONDS

NB. — Sur demande on se rend à domicile

■ Téléphone. ■

A VENDRE

Un grand et beau pupitre, bureau enoyer à 4 places avec fauteuils et presse à copier (conviendrait bien pour grand fabricant d'horlogerie ou commerçant quelconque), un bureau à 3 corps, plusieurs canapés dont 3 à coussins et tout en crin animal, des lits complets à une ou deux places, des tables de nuit, une table demi-lune, une belle table plante noyer massif, ancien genre remplaçant la table à coulisses, une table ronde à un pied, une table Louis XV, deux tables carrées, une commode, une pendule neuchâteloise avec sa lanterne, un buffet vitré, une grande étagère pour livres, un buffet à 2 portes, une vitrine pour suspendre (conviendrait pour modiste), une soixantaine de chaises en bois dur et en bon état, un établi en bois dur avec une belle layette remplie d'outils et fournitures d'horloger.

Tous ces meubles seront vendus à prix tout à fait avantageux et les personnes qui pourront avoir besoin de meubles d'occasion ou qui auraient à en vendre ou à en échanger sont priés de bien vouloir s'adresser à E. Cosandier, rue Fritz Courvoisier 40, qui cherchera par la loyauté de ses transactions à satisfaire tout le monde.

NB. — Sur commande je fournis également tous genres de meubles neufs.

Spécialité de chaises de Vienne.

Vu des arrangements spéciaux passés avec une des premières fabriques du monde, je puis offrir la chaise de Vienne dans tous les genres de fabrication soignée et irréprochable à des prix tout à fait avantageux. J'offre en ce moment dans cet article outre un grand choix de chaises différents modèles, deux jolis petits ameublements dont un bois noir et filets or l'autre noyer également filets or, composés chacun de: un canapé, deux fauteuils et quatre chaises

Meubles très coquets, à un prix tout à fait bon marché. 6815-1

E. COSANDIER,
40, RUE FRITZ COURVOISIER 40.
Téléphone.

Fritz ROBERT,

Architecte-entrepreneur

ayant repris à son compte les anciennes carrières Jacky peut fournir de la belle pierre de maçonnerie à des prix très réduits.

Cassis pour béton, Gravier pour groissage de cours et jardins. Chaux et ciment de toutes qualités. Planelles, Tuyaux en gros. Planchés et en général tous les matériaux de construction. Entreprises à forfait, etc. 7002-3

LOCAL

On demande à louer de suite à la Chaux-de-Fonds un local de 150 à 200 mètres carrés de superficie et pouvant se prêter à l'installation d'une industrie. — S'adresser, sous initiales G. G. 7312, au bureau de l'IMPARTIAL. 7312-1

Boîtes métal.

On demande à s'entendre avec un bon fabricant de boîtes métal pour la fourniture régulière d'une certaine quantité d'une spécialité de boîtes bon marché. Paiement comptant. — Adresser les offres **R. S. T.** poste restante, Neuchâtel. 7619

AVIS

Un jeune homme ayant fait 3 ans d'apprentissage dans un magasin de fer, cherche une même place dans la Suisse française. Pour récompenses il ne demanderait que pension et logis pour se perfectionner dans la langue française. Bons certificats et références à disposition. S'adresser à M. Wyss-Rohrer, rue de la Promenade 17, Chaux-de-Fonds, ou à M. P. Rohrer, Pension Bœuf, Marnaud près Payerne. 7456

Cave rue Neuve 9

Tout acheteur qui prendra d'ici au 14 courant, une pipe de 600 litres **Vin rouge d'Italie** premier choix, en gare ici, au comptant, net, l'obtiendra 7449-0 à 40 cts. le litre.

avec un naïf orgueil ; c'est ce que M. Noirmont disait toujours. Pauvre homme ! comme il se régalerait, s'il était ici ? Il ne manque que lui à la fête !

— Allons, Gertrude, assez causé, dit l'abbé Bruno.

— C'était pour vous dire, monsieur le curé, que le facteur est là qui vous demande.

— Le facteur ! que me veut-il ?

— Il apporte une lettre qu'il ne veut donner qu'à vous-même, monsieur le curé !

— J'y vais !

L'abbé Bruno rentra peu après. Il tenait à la main une lettre qu'il serrait convulsivement.

— Cette lettre, que je viens de parcourir, dit-il avec un accent de soudaine gravité, vous concerne tous. Mais elle vise en plus votre fille adoptive, Marie-Anne, et votre ami Marcel Grandier, mon cher André. Je ne puis donc vous donner connaissance du contenu de ce message qu'en présence de tous ceux qu'il intéresse. Or, je suis prié de le faire sur-le-champ.

La curiosité était éveillée au plus haut point; elle était mêlée, chez André, d'une vague inquiétude.

— La voiture est là, dit Marie-Anne ; que Jean-Marie aille chercher Denise et Marcel, nous les attendrons.

Le silence régnait tout autour de la table, et une sorte de malaise se peignait sur les visages des convives.

Seul André avait un pressentiment.

Madeleine interrogeait du regard André dont la physionomie trahissait une préoccupation subite.

Olivier, cependant, ramena un peu de gaieté par des saillies amusantes et des espiègleries inattendues.

La conversation reprit peu à peu son cours et quand, une demi-heure après, Denise et Marcel ahuris, se présentèrent dans la salle, tout le monde se leva et chacun s'empressa de leur faire place.

L'abbé Bruno tira de sa poche la lettre mystérieuse.

Tout le monde était impatient.

— Et maintenant, mes enfants, écoutez-moi, dit le vieux prêtre.

Et l'ancien aumônier, d'une voix mal assurée, commença la lecture.

« Saint-Etienne.

« Mon cher abbé

« Je vais partir, partir pour toujours.

« Mais, à la veille de quitter la France, pour l'Amérique, avant de m'éloigner de ce pays où je laisse tout ce que j'aime, je tiens à accomplir un acte de réparation et de justice.

« Vous savez qui je suis et quel était mon but en venant parmi vous tous.

« Après avoir conquis la fortune, j'ai voulu conquérir le bonheur, j'ai cru qu'il était possible de reconstituer la famille que j'avais abandonnée.

« Mon espoir a été en vain.

« J'ai pensé qu'à mon fils, un homme, maintenant, il appartenait de me juger : je me suis fait connaître à lui, il m'a repoussé. C'était son droit.

« Il l'a voulu ; je pars sans récriminations ni plaintes. »

Marie-Anne s'était dressée, toute pâle, elle étendit sa main tremblante vers l'abbé.

— Je vous en prie, calmez-vous ! fit le prêtre.

Très émue, Madeleine regardait alternativement Marie-Anne et André.

Que signifiait cet étrange et énigmatique début.

La fermière était retombée sur sa chaise.

Denise s'élança près d'elle et entourée de ses bras les épaules de la pauvre femme secouée maintenant de sanglots convulsifs.

Par un violent effort de courage, Marie-Anne contint ses larmes, et se tourna vers l'abbé :

— Continuez, dit-elle.

L'abbé Bruno reprit :

« J'avais fait un rêve.

« Depuis bien longtemps déjà, quand le sommeil fuyait mes yeux, je revoyais le pays de mon enfance, je revivais mon passé et je comprenais combien j'avais été coupable.

« Mais un espoir me soutenait dans ma lutte incessante, l'espoir qu'un jour je pourrais retourner en France, que je reverrais ceux que j'avais abandonnés, que j'implorerais et obtiendrais un mot de pardon pour un crime longuement et durement expié.

« J'ai revu cette famille à laquelle je rêvais !

« On m'a été impitoyable !

« Mais si je ne puis réaliser mon rêve, si le bonheur m'est interdit, du moins je puis et je veux accomplir ce que je considère comme un devoir.

« Je suis riche, et libre de disposer à mon gré d'une fortune qui m'a coûté si cher.

« Je sais que mon fils a demandé la main de Madeleine de Chavannes alors qu'il la savait ruinée. »

Madeleine pâlit affreusement.

Les yeux rivés à terre, André se tenait immobile.

L'abbé continua :

« J'espère et je crois qu'il seront heureux.

« Ils sont tous deux dignes l'un de l'autre.

« Mais si je n'ai pas le droit, hélas ! de contribuer directement au bonheur de mon fils qui ne porte pas mon nom et a refusé de m'absoudre, du moins je puis faire à sa fiancée le présent qu'il me plaît de choisir.

« Je conjure André de ne pas voir dans cette marque d'affection une révolte contre sa volonté. Je le répète, je considère mon fils comme l'arbitre de mon sort et j'accepte mon arrêt. Mais s'il peut refuser de reconnaître mon autorité de père, il ne peut refuser mon amour, il ne peut empêcher que, de loin comme de près, ma pensée ne soit avec cette chère maison d'Aiguebelle où vit tout ce que j'aime. Il ne peut empêcher que, le jour où s'édifia le bonheur de sa vie entière, je ne m'associe à sa joie.

« Qu'il me permette donc d'agir en père éloigné de ce qu'il aime et qu'il accepte mon souvenir comme celui d'un malheureux étranger qui n'a d'autre bonheur que le reflet du bonheur des autres.

« Je serai fier si Mlle Madeleine de Chavannes veut bien recevoir de son vieil ami le château de Bussières, pour le rachat duquel mon notaire a des ordres formels.

(A suivre.)

LA LECTURE DES FAMILLES

FEUILLETON

— DE —

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES, PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Prix d'abonnement: Un an, fr. 10; six mois, fr. 5.50; trois mois, fr. 3.

La DAME NOIRE DE MORFONTAINE

PAR

LUDOVIC JOHANNE ET FRÉDÉRIC LYON

— Bon !... très bien !... fit le jeune homme, comme se parlant à lui-même, je tâcherai de revenir.

Denise leva sur lui son clair regard dans lequel il y avait un étonnement et une douleur.

— Vous tâcherez de... revenir ?

— Oui.

— Vous partirez donc auparavant ?

— Je partirai demain.

Denise se tut.

Elle ne demanda pas le motif de ce départ subit.

Elle ne protesta point.

Elle demeurait muette, nerveuse, le front couvert d'une légère pâleur.

Marcel s'assit brusquement à la table et cacha sa tête dans ses mains.

Un nouveau silence grandissait dans la chambre, troublé seulement par le halètement de l'horloge, le bruit régulier de la respiration de l'aïeule et la monotone chanson de la bûche de hêtre qui se consumait dans le foyer.

Tout à coup, la jeune fille tressaillit et son regard, tourné vers l'artiste, lança un éclair.

Des yeux clos de Marcel immobile, une larme était tombée sur la table, comme une goutte de cristal...

Denise se précipita, saisit les robustes poignets du géant, les écarta doucement et, les lèvres agitées d'un

frémissement convulsif, regarda Marcel en plein visage.

— Monsieur Grandier, balbutia-t-elle, vous souffrez ! vous pleurez !...

Et maternellement, avec un geste de tendresse alarmée empreint cependant d'une certaine réserve, elle appuya son petit mouchoir de fine batiste sur les yeux brillants et tout humides du jeune homme...

Marcel se leva doucement, enlaça la taille de Denise et déposa un long baiser sur le front brûlant de la jeune fille.

— Denise ! Denise ! murmura-t-il, la voix étranglée, ne craignez rien et ayez confiance en moi !... Je vous demande pardon de ce moment de faiblesse, mais je ne suis plus assez fort pour cacher mon chagrin dans un sourire !... Je vous aime, Denise, m'entendez-vous ?... Je vous aime d'un amour respectueux et profond !... C'est au moment où il faut que je m'éloigne que je sens mon cœur arraché et conquis !... Le bonheur qui est entré dans cette maison me fait mal et me tue !... Je me croyais meilleur !... Ce bonheur n'est point fait pour moi !... Je ne puis pas, moi, épouser la jeune fille que j'aime !... Je ne puis pas faire de vous ma femme !... Je suis seul, sans fortune, et ma situation artistique n'est point faite !... Si vous étiez riche, je ne vous aurais point remarquée et je ne vous aimerais pas !... Nous sommes pauvres, tous deux, ma chère adorée, et c'est ce fait brutal, en face de mon amour, qui me désespère et m'épouvante !...

Un indicible et délicieux émoi faisait vibrer Denise jusqu'au fond de son être.

Impuissante à opposer aucune résistance à l'étreinte soudaine de l'artiste, elle s'abandonnait ravie, à cette pénétrante caresse ; les yeux inondés d'un flot de larmes, elle penchait sa tête sur la poitrine violemment agitée de Marcel : elle écoutait l'aveu, frémissante et pâmée.

La douce et chaude parole de l'aimé courait dans ses cheveux et bourdonnait à son oreille enchantée. C'était la première fois que cette suave musique d'amour échauffait et charmait son âme de femme.

Troublée, éperdue, Denise se sentait mourir.

Le bon colosse posa sa main sur la tête de la jeune fille qu'il renversa légèrement, comme il eût fait pour parler à un enfant.

— Voyez-vous, Denise, poursuivit-il d'une voix très douce, vous avez fait de moi un autre homme. Est-ce que je serais resté si longtemps à Aiguebelle si je ne m'étais senti retenu chez André par un sentiment plus tendre que mon amitié pour lui ? Ce sentiment-là, j'ai dû l'éprouver tout de suite, mais à mon insu, sans que je pusse m'en douter moi-même. Quand j'ai vu clair en moi, il

était trop tard : je ne pouvais ni le fuir ni le vaincre. J'ai vécu presque toute ma vie dans l'atmosphère factice des ateliers parisiens ; les femmes que j'ai vues de près étaient de pimpantes et séduisantes poupées, des poupées articulées et parlantes dont les mouvements étaient réglés par la convention de la mode, et les paroles inspirées par le bagout du boulevard et l'argot des brasseries de nuit. Ce sont ces femmes-là, jolis bibelots d'étagères, dits articles de Paris, qui sont chargées d'apporter l'amour tout fait aux jeunes gens qui arrivent de leur province, épris du grand art et la cervelle toute grouillante de décevantes illusions. Ce qu'elles font de nous, il est aisé de le voir : de vieux bonshommes mûrs et sceptiques avant l'âge, théoriquement blasés sur toutes les jouissances morales, insensibles à tout ce qui hausse l'esprit et affermit le cœur. Vous avez été pour moi une révélation, Denise, et je me suis mis à vous aimer ardemment, sincèrement, passionnément !... Ah ! Denise, Denise, je n'ai jamais parlé à aucune femme comme je vous parle en ce moment et je me demande si je rêve ! Je ne me reconnais plus ! Ah ! si vous vouliez être ma femme, ma compagne dévouée et fidèle...

L'artiste s'arrêta, l'œil perdu dans le vague.

Denise releva la tête.

Elle était transfigurée et un rayonnement de bonheur semblait auréoler son front.

— Eh bien ! fit-elle avec un engageant sourire tout perlé de larmes, si je voulais être votre femme, avez-vous dit, Marcel ?...

— Savez-vous ce que vous me diriez ?

— Oui !

— Vous le savez ?

— J'en suis sûre !

— Bien vrai ?

— Je vous dirais : Allez, Marcel, partez ! je vous aime et ne vous oublierai point ! Vous êtes le premier homme qui m'avez parlé d'amour et vous serez le dernier ! Travaillez sans relâche en pensant à celle qui a foi en vous, qui a confiance en votre talent et en votre avenir ! Et lorsque dans un an, deux ans même, vous aurez noblement et bravement conquis le droit de vous faire un foyer et une famille, vous reviendrez à Aiguebelle, où vous retrouverez votre Denise toujours aimante et toujours dévouée, Denise qui n'aura jamais laissé écouler une heure sans vous envoyer de loin un baiser et la meilleure de ses pensées par-dessus nos montagnes, Denise, toujours brave, hélas ! mais qui vous aura attendu, aimé et béni, Denise qui sera heureuse et fière de devenir votre femme !

A son tour, Marcel Grandier écoutait le langage de Denise avec un ravissement qui se peignait sur son visage épanoui.

Était-ce bien Denise, sa petite camarade, sa joyeuse ennemie, qui parlait ainsi à cœur ouvert ?

C'était à cet échange charmant de confidences sentimentales, qu'aboutissaient leurs batailles, leurs moqueries et leurs querelles !

Sous les taquineries journalières et les mutuelles gourmades auxquelles leur esprit pétillant donnait une saveur toujours nouvelle, une secrète tendresse était née sourdement ; l'amour avait germé, grandi, éclaté, et les jetait maintenant dans les bras l'un de l'autre, en une heure d'effusion et d'ivresse, leur dévoilant, du même

coup, la profondeur et la sincérité de leur réciproque attachement !

Les yeux tout brillants de fièvre, l'artiste prit les deux petites mains tremblantes de la jeune fille.

— Vous m'attendrez, Denise ?

— Je vous le jure !

— Et vous m'aimerez un peu... en attendant ?

Denise, rougissante, courba la tête et ne répondit point.

Réconforté par ce robuste et virginal amour, Marcel Grandier s'éloigna d'un pas et appuyant sa large main sur sa poitrine soulevée par un vaste soupir :

— Ah ! jour de Dieu ! s'écria-t-il, c'est rudement bon, le bonheur ! Je vous aime, Denise ! je vous aime, petite femme ! Tenez ! Tenez !

Et, du bout des doigts, à pleines lèvres, il envoyait à Denise, devenue pourpre et confuse, une bruyante avalanche de baisers.

La jeune fille reprenait peu à peu son humeur enjouée.

Un sourire arqua sa bouche, laissant voir une double rangée de perles scintillantes dans un écrin de corail :

— Chut ! fit-elle.

Puis, se retournant vers le foyer :

— Oh ! si grand'mère nous voyait !

A ce moment, la voiture entra dans la cour et Jean-Marie frappait à la porte.

— Mademoiselle, fit-il, et vous monsieur Grandier, je viens vous chercher au galop du *Rouquin*. Venez vite, on vous attend !

— Où cela ? demanda Denise.

— A Morfontaine.

— Tous deux ? interrogea Marcel.

— Tous les deux ! Dépêchez-vous ! j'ai ordre de vous ramener morts ou vifs et sur-le-champ !

Etonnés, stupéfaits, les jeunes gens se regardaient, indécis.

— Que faire ? dit le peintre.

— Partir ! répondit Denise.

— Vous croyez ?

— Ne discutons pas : obéissons !

— Allons, fit Marcel, voilà une bizarre aventure ! Que diable nous veut-on là-bas ?

— Nous le verrons bien, partons toujours !

Dix minutes, après, Marcel Grandier et Denise quittaient Aiguebelle emportés, enlevés presque, au grand trot du *Rouquin*, dans la direction de Morfontaine.

XXIII

Sur la prière de Madeleine, le marquis avait consenti à ce que la cérémonie des fiançailles eût lieu au presbytère.

Le château de Bussières inspirait maintenant un singulier sentiment à la jeune fille. On eût pu penser qu'elle connaissait la ruine du marquis et que, le château devant être vendu, elle ne s'y sentait plus chez elle ; des étrangers allaient venir profaner les souvenirs sacrés de la famille, et elle n'eût pas voulu y jeter celui-là, précieux pour elle, de la consécration de son amour.

Et puis, sans que Madeleine sût au juste ce qui s'était passé entre Ellen et André, la présence de l'Américaine causait maintenant une souffrance morale à Mlle de Chavannes.

La fille du marquis ne pouvait s'empêcher de penser que peut-être ces vieilles murailles avaient gardé les échos de certaines confidences échangées jadis entre sa cousine et le docteur d'Aiguebelle. Certes, elle ne doutait pas de l'amour fervent du jeune homme, mais elle voulait que rien du passé ne se mêlât au présent.

Le presbytère, au contraire, c'était le terrain neutre — et ami — où tous se sentiraient à l'aise.

Des émotions dernières qui l'avaient ébranlée, Madeleine avait gardé un alanguissement et une pâleur qui ne laissaient pas que d'inquiéter son père. Le marquis commençait à craindre que la jeune fille ne fût atteinte d'une de ces maladies de langueur qui défient toute science humaine et contre lesquelles il n'y a d'autre remède que le bonheur.

Aussi n'élevait-il aucune objection contre les désirs de sa fille. Tranquillisé sur le sort de Madeleine, il se faisait fort de supporter la débâcle, et de lutter tout seul contre la fortune adverse.

Restait Ellen.

Mais l'Américaine avait déjà annoncé son départ.

Elle avait même, ostensiblement, commencé ses préparatifs, et on ne la voyait plus, comme auparavant, parcourir les bois de Morfontaine.

Hors du parc de Bussières, la Dame Noire se faisait invisible.

Le marquis avait pourtant dû l'inviter à la cérémonie des fiançailles. En dépit des événements, miss Mac-Hérald, proche parente de Madeleine de Chavannes et hôte du marquis, ne pouvait demeurer étrangère au mariage de sa cousine. Et pourtant M. de Chavannes sentait bien l'impossibilité pour Ellen d'assister à cette fête de famille. Aussi fut-ce un véritable soulagement qu'il ressentit lorsqu'il entendit sa nièce lui répondre assez sèchement :

— Je serai à la gare de Néronde, appelée par une dépêche, quand vous serez à Morfontaine !

Les convenances n'étaient point entièrement sauvegardées, mais le marquis préférait cette sorte de rupture aux écœurements ou aux dangers d'une comédie dont la dissimulation eût fait les frais et où l'amour-propre de personne n'eût trouvé son compte.

On eût dit que le jardin du presbytère s'était paré de ses dernières fleurs d'arrière-saison, pour s'associer et faire un cadre d'une poétique mélancolie au bonheur de la douce Madeleine. Et comme si la nature elle-même avait voulu contribuer au charme de la fête, le pâle soleil d'automne s'efforçait de percer la brume persistante, pour venir doré d'un rayonnement discret le teint rosé des dernières touffes de chrysanthèmes.

Le berceau de houblon et de vigne vierge avait perdu sa verte parure des chaudes matinées, mais quelques feuilles au ton de pourpre vive, quelques brindilles desséchées et jaunies, rappelaient encore les riches broderies des frondaisons de l'été.

De longs fils de la vierge se suspendaient tout irisés aux branches enchevêtrées.

La réunion était tout intime.

Une surprise cependant attendait Madeleine et André.

Gertrude, forcément mise au courant de la grande nouvelle, n'avait pu se défendre, dans son enthousiasme pour les jeunes gens qu'elle aimait, de jaser quelque peu à l'oreille de quelques voisines triées sur le volet. Or il se trouva que, parmi ces femmes, Madeleine et André étaient connus, celle-là pour sa bonté, celui-ci pour sa science, et lorsque les deux familles se présentèrent à la cure, chacun resta muet de surprise à la vue d'un arc de feuillage qui se dressait, triomphant, à l'entrée du jardin.

Les braves gens qui avaient voulu ainsi témoigner leur gratitude au docteur et à Mlle de Chavannes, étaient allés au loin dans les forêts qui entourent Morfontaine, chercher des bouquets de gui, de houx et de genêts piqués de perles rouges et de baies blanches aux reflets nacrés.

Sur ce fond d'un vert sombre se détachaient, en roses pâles les initiales de Madeleine et d'André. Le couronnement de l'arc était formé par une gerbe de blé, symbole d'abondance et de joie, liée de mille banderolles multicolores flottant au vent.

Sous la tonnelle, Marie-Anne causait avec le marquis et M. de Chavannes admirait sincèrement les manières pleines de noblesse, et de distinction de la fermière.

En dépit des appréhensions de tous deux, la conversation s'établissait, vive et cordiale.

Le regard de la fermière se reportait, de temps à autre, sur Madeleine appuyée gracieusement au bras d'André.

Les deux jeunes gens causaient en se promenant lentement dans les allées du jardin. Tout à leur amour, à la douceur de l'heure présente, ils ne voyaient rien des choses environnantes et le monde pour eux commençait et finissait à cet arc de verdure où leurs deux noms s'étaient trouvés réunis.

— Comment se fait-il que M. Noirmont ne soit pas là ? demanda tout à coup Marie-Anne.

— Il est en voyage depuis quelques jours, répondit le marquis.

— Mes chers amis, dit l'abbé Bruno, Gertrude a voulu que mes hôtes fissent connaissance avec ses talents culinaires. Elle prétend que mon modeste logis serait dés-honoré si je ne vous y offrais pas le pain et le sel de l'amitié. C'est vous dire qu'elle a préparé une légère collation qui vous attend. Donc, qui m'aime suivra mon panache blanc !

Et l'abbé, saisissant la main d'Olivier, se dirigea vers la salle à manger.

Gertrude s'était surpassée, et les crèmes, les gâteaux, les fruits qui couvraient la table témoignaient de l'enthousiasme avec lequel elle voulait fêter l'heureux événement du jour.

Les yeux d'Olivier brillaient comme des escarboucles devant ces friandises amoncelées.

La vieille servante dut être satisfaite dans sa vanité d'artiste ; tout le monde fit honneur à son œuvre et les assiettes se vidèrent comme par enchantement. Le curé déboucha une bouteille poudreuse et emplît gravement les verres.

L'entrée de Gertrude fut saluée par des applaudissements.

— Tous nos compliments, ma foi ! fit le marquis, vos beignets sont incomparables !

— N'est-ce pas, monsieur ? répondit la brave femme

Boucherie Grathwohl fils

14 b, Rue du Premier Mars 14 b
(derrière les Trois Saisses) 7775 6

Gros BŒUF, qualité supérieure

à 60 centimes le demi-kilo.

GROS VEAU extra, à 50 et 60 c. le 1/2 kil.

Téléphone Téléphone

CAFÉ LYRIQUE

rue de la Balance 17, au 1er.

Vendredi 17 Juin 1893
à 8 h. du soir,

Grande Séance

donnée par

le professeur **Belin**

prestidigitateur des Salons de la Cour de Bruxelles.

Le plus fort tambour du monde!

Après la séance: 90 points d'avance sur 100 au billard. 7770-1

ENTRÉE LIBRE

Le Tenancier, **J. Piller.**

Horlogerie.

Deux bons horlogers habitant les Franches-Montagnes entreprendraient des démontages et remontages petits remontoirs bon genre. On peut se charger de plusieurs petites parties ou terminer la montre. Prix très avantageux. Travail consciencieux. — S'adresser rue de Bel-Air 6, au 2^{me} étage, à gauche. 7778-3

POUR GRAVEURS!

On offre à vendre ensemble ou séparément un établi à 4 places, un pupitre, une balance à peser l'or en vitrine, un bon lapidaire, 2 tours à polir, une bonne meule toute neuve, système moderne, des bagues pour guillocheurs, boulets de graveurs, pierres à huile, etc., ainsi qu'un magnifique écrin renfermant des plaques or et argent avec des gravures nouvelles, genres et des mieux réussies. Le tout serait cédé à un prix très avantageux. 7774-3
S'adresser au Café suisse, Neuchâtel.

APPARTEMENTS

à louer de suite:

Serre 12, 4 chambres et cuisine, au n° 324-CH. 7695-6

Hôtel-de-Ville, 3 chambres et cuisine, au n° 325-CH. 7696

Jaquet-Droz 8, 2 chambres et cuisine, au n° 326-CH. 7697

A louer de suite ou plus tard divers petits logements d'une chambre, deux cabinets, cuisine et dépendances, bien situés et exposés au soleil. 7698
N° 328 CH.

A louer pour Saint-Martin 1893:

Au centre des affaires, un beau MAGASIN avec appartement.

S'adresser au bureau de gérances et recouvrements **VICTOR PAUX**
1, rue du Versoix. N° 327 CH. 7699

Benzine rectifiée (sans odeur)

de J. GARDOT, Dixon, pour enlever les taches sur la soie, la laine, le velours, les gants et toutes les étoffes, sans laisser d'odeur et surtout sans altérer les couleurs. POMVADE à polir les métaux, de J. GARDOT, Dixon.

IMPRIMERIE A. COURVOISIER
2, rue du Marché 2.

Aux parents! On désire prendre un enfant en pension. Soins maternels. 7689-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

ÉPICERIE - MERCERIE

PAUL JEANRICHARD

83, - Rue de la Serre - 83.

VIN ROUGE, à 55 et 70 cent. le litre. FROMAGE, à 60 et 90 c. le demi kilo. THON MARINE, à 50, 75 et 85 cent. la boîte. SARDINES, à 65 et 70 cent. la boîte. TABLIERS pour dames, depuis 90 centimes. TAILLES, BLOUSES, COTONS. 7200-3

A VENDRE

quatre tables ca rées, une table ronde, quatre tables de nuit, 12 chaises en bois dur, un fauteuil de jardin, une table de jardin, deux lits complets, deux lits à une personne, un lit en fer complet, quatre petits lits d'enfant, une calèche, une machine à coudre Singer, deux petits buffets, un potager usagé, une chaise percée, deux chaises rembourrées, une malle de voyage, un lit de sanglées, deux canapés à coussins, deux lanternes, 12 chaises en paille, une presse à copier, un burin-fixe, un tour à arrondir, le tout à prix très avantageux. — S'adresser rue de la Ronde 24, au rez-de-chaussée. 7596-2

Servante. On demande pour de suite ou pour le 1^{er} juillet une bonne servante connaissant bien les travaux du ménage. Certificats sont exigés. S'adresser Place Jaquet-Droz 18, magasin de bijouterie A. Richard-Barbezat. 7626-2

Jeune fille commise demandée de suite pour comptoir de la localité. Adresser les lettres à J. J. 7637 au bureau de l'IMPARTIAL. 7637-2

Servante. On demande de suite une servante pour un agriculteur. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 7639-2

Fille. On demande une jeune fille forte de 14 à 15 ans, de famille honnête pour s'aider aux travaux du ménage. — S'adresser rue du Parc 71, au 2^{me} étage, à gauche. 7640-2

Fille. On demande de suite une jeune fille pour aider à la cuisine. — S'adresser rue de la Balance 12A, Café Pension Richina. 7647-2

Finisseuse. On demande de suite une bonne ouvrière finisseuse de boîtes or à l'heure ou aux pièces. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 7648-2

Polisseuses. On demande de suite deux bonnes polisseuses de boîtes argent. — S'adresser rue de la Cure 3, au 1^{er} étage. 7649-2

Jeune fille. On demande pour de suite une jeune fille pour aider dans un café et dans une boulangerie, si possible sachant le français et l'allemand. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 7658-2

Une journalière trouverait du travail régulièrement chaque semaine ou deux jours pour laver et écurer. On cherche aussi une personne faisant proprement le raccommodage de vêtements et lingerie. 7657-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Cuisinière. On demande dans un café-restaurant au Locle une bonne cuisinière sachant faire tous les travaux d'un ménage. Bons gages. Inutile de se présenter sans preuves de capacités. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 7666-2

Guillocheurs. On demande de suite deux ouvriers guillocheurs sur argent. — S'adresser chez M. J. Rebmann, rue du Rocher 11. 7670-2

Jeune fille. On demande pour le 24 courant une jeune fille pour aider au ménage et servir au café; de préférence une fille parlant les deux langues. 7671-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Adouciisseuse. On demande une bonne adouciisseuse au lapidaire pour entrer de suite chez M. Rodolphe Wigger, doreur, à Tramelan. 7458-2

Un bel appartement de 3 grandes pièces alcôve et vaste corridor est à remettre de suite ou pour St-Martin 1893, rue Léopold-Robert 60. 7756-6

A vendre à la même adresse, un bel ameublement de salle à manger, un salon, un potager et autres articles de ménage.

Pignion. A remettre pour St Martin 1893 un beau pignion de deux pièces, cuisine et dépendances, situé à la rue de la Demoiselle. — S'adresser rue de la Demoiselle 51, au 1^{er} étage. 7757-3

Logements. A louer pour de suite ou plus tard, un second étage et deux pignons bien exposés au soleil composés de 3 pièces, corridor et dépendances avec lessiverie. — S'adresser rue de la Promenade 19, au 1^{er} étage, à gauche. 7767-6

Appartement. Pour cas imprévu à remettre de suite ou fin juin un petit logement d'une chambre, cuisine et dépendances. — S'adresser rue de la Balance 17. 7771-3

Logement. Pour cas imprévu à remettre pour fin juin ou commencement juillet un petit logement d'une chambre, cuisine et dépendances, eau comprise. — S'adresser rue du Temple allemand 101, au rez-de-chaussée. 7772-3

Chambre. A louer de suite une chambre meublée. — S'adresser rue de la Charrière 3, au premier étage, à gauche. 7748-3

Chambre. On offre à louer de suite une chambre meublée. 7753-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A louer une chambre meublée, exposée au soleil levant. S'adresser rue de la Paix 77, au 3^{me} étage, à droite. 7758-3

Chambre. On offre à louer de suite une chambre bien exposée au soleil levant à un ou deux Messieurs tranquilles et travaillant dehors. — S'adr. rue de la Demoiselle 43, au 1^{er} étage, à gauche. 7759-3

Chambre. A louer une petite chambre meublée et indépendante, située près de la gare. — S'adresser chez M. Jaggi, rue de la Serre 85, au deuxième étage. 7776-3

Appartement. A louer pour de suite le 2^{me} étage de la maison rue D'JeanRichard 27, composé de 5 chambres, cuisine et dépendances. Pour St-Martin plusieurs logements de 4 et 3 pièces, cuisine et dépendances, situés à la rue de la Demoiselle 100 à 102. — S'adresser à Albert Barth, rue D'JeanRichard 27. 7428-3

Appartement. A louer pour le 11 novembre 1893 un bel appartement de trois pièces, cuisine et dépendances, exposé au soleil levant. — S'adresser Place Jaquet-Droz 18. 7627-2

Logement. On offre à louer pour de suite ou pour St-Martin un logement de 4 pièces, exposé au soleil, bien clair pour y travailler, très pratique pour blanchisseuse ou autres métiers. — S'adresser rue du Progrès 9A, au 2^{me} étage. 7641-2

Chambre. A louer une chambre meublée, on peut y travailler. S'adresser rue du Progrès 103, au 1^{er} étage. 7659-2

Chambre. On offre à remettre une chambre meublée, indépendante et exposée au soleil. — S'adresser rue des Terreaux 27, au 1^{er} étage. 7628-2

Chambre. On offre à remettre une chambre meublée. — S'adr. rue de la Ronde 9. 7629-2

Chambre. A louer une chambre non meublée. — S'adresser rue de la Charrière 23, au rez-de-chaussée, à droite. 7643-2

Chambre. On offre à remettre une chambre meublée à un monsieur travaillant dehors. — S'adresser rue du Parc 80, au 3^{me} étage, à droite. 7668-2

Chambre. On offre à louer une chambre meublée, à bas prix. S'adresser de midi à 1 heure et de 8 à 10 heures du soir, Place d'Armes 20, au 3^{me} étage. 7644-2

Cabinet. On offre à louer un beau cabinet meublé pour tout de suite ou plus tard. — S'adresser rue du Progrès 14, au plain-pied. 7660-2

Deux personnes mariées et solvables demandent à louer pour le 1^{er} juillet un petit appartement d'une ou deux pièces dans une maison d'ordre. — S'adresser rue du Parc 44, au rez-de-chaussée, à droite. 7709-3

On demande à louer pour le 1^{er} juillet une ou deux chambres indépendantes, bien meublées, pour un monsieur de toute moralité. — Adresser les offres **Case postale 1915.** 7645-2

On demande à louer de suite ou pour St-Martin 1893, un beau logement de 3 ou 4 pièces. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL 7604-2

On demande à louer de suite un petit établi portatif. — S'adresser sous initiales G. M. poste restante. 7516-1

Deux messieurs de toute moralité cherchent à louer pour le 1^{er} juillet prochain une CHAMBRE meublée, aux environs de la gare. 7535-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande à acheter un petit potager usagé, mais en bon état. — S'adresser rue de la Serre 16, au premier étage, à droite. 7749-3

On demande à acheter d'occasion un potager usagé en bon état. — S'adresser sous chiffres L. S. 7766 au bureau de l'IMPARTIAL. 7766-8

On demande à acheter un four-neau à repasser avec tous ses accessoires. S'adresser rue de la Serre 71, au rez-de-chaussée. 7724-3

On demande à acheter plusieurs lits complets propres et en bon état, ainsi que des matelas en bon crin animal, pour chambres à coucher. 7137-7
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande à acheter un tour aux débri. — S'adresser rue du Parc 5, au sous-sol, à droite. 7617-2

On demande à acheter une MAR-MOTTE de voyage pour montres, pas trop grande. — S'adresser rue des Terreaux 17, au 1^{er} étage. 7573-1

A louer ou à vendre un bon tour à guillocher, au complet; des établis de graveur; boulets, blocs, pincettes, tire-lignes. S'adresser rue Daniel JeanRichard 37. 7762-3

Bicyclette. On offre à vendre une bicyclette Clément, ayant très peu servi. — S'adresser rue de la Charrière 29, au 2^{me} étage. 7760-3

A vendre une poussette usagée mais en bon état, plus une balance à peser l'or, avec poids et lanterne. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 7765-3

A vendre une armoire, une table à coulis, un lit caché, 2 tables de nuit, une layette, 2 chaises, une chaise de nuit, différents cadres et stores, une baignoire et différents ustensiles de cuisine. S'adresser rue Léopold Robert 74, au 3^{me} étage, de 10 à 2 heures. 7512-4

A vendre pour cause de départ, deux tables de cuisine et escabeaux, une grande baignoire, un four-neau, un lit d'enfant, une lessiveuse et divers articles de ménage. — S'adresser rue Léopold Robert 86, au 2^{me} étage. 7728-3

A vendre une belle commode, secrétaire, lit soigné en bon crin pres-que neuf, tables rondes et ovales à un pied, un beau bureau à 3 corps, secrétaire, lit caché, un grand buffet à 2 portes, 15 fr., belles chaises en jonc, faites sur commande très solides, noyer noir, valant 10 fr. vendues à 7 fr., un petit pupitre, matelas. — S'adresser rue de la Charrière 19, au 1^{er} étage à droite. 7630-2

A vendre un outillage complet pour emboîteur. Un tour à engager avec pince universelle et burin-fixe, plus 3 roues en fer et un établi portatif en bois dur. — S'adresser à M. Louis Kuntz, Parcs 41, Neuchâtel. 7661-2

A vendre un lit complet. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 7614-2

A vendre Une grande caisse en bois, 120 cm. de longueur, 80 cm. de hauteur et 75 cm. de largeur, avec deux serrures. — S'adresser rue de la Ronde 28, au 1^{er} étage. 7582-2

Piano. A vendre un piano usagé, mais très bien conservé. 7664-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre un tour à guillocher ligne-droits. Prix modéré. 7667-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Potager. A vendre un très bon potager neuf (avec bouilloire) et un beau potager peu usagé — S'adresser à l'Épicerie, rue du Marché 1. 7190-3

A vendre des lits complets modernes avec matelas en crin animal, tables rondes, carrées, de nuit, potagers, lit d'enfant, lit de fer, commode — S'adr. rue du Soleil 5, au rez-de-chaussée, à gauche. 7584-2

A vendre une jolie Bicyclette (Diamètre mont anglaise) très solide, garantie et éprouvée. Poids 21 kilos. Très avantageux. — S'adresser rue de la Demoiselle 82, au 1^{er} étage. 7533-2

A vendre une bicyclette anglaise en parfait état, caoutchouc creux. — S'adresser chez M. Tesselet, rue du Parc 67. 7407-4

Perdu mercredi entre 7 et 8 heures du matin 4 boîtes en acier. Prière de les rapporter, contre bonne récompense, rue de la Demoiselle 126, chez M. Évard. 7754-3

Perdu depuis la rue de la Place d'Armes passant par les rues du Grenier, Arsenal et Léopold Robert jusqu'à la rue de la Demoiselle une petite montre or avec chaîne. — La rapporter, contre bonne récompense, rue de la Demoiselle 82, au 2^{me} étage. 7633-1

Perdu une montre avec chaîne depuis la rue du Soleil jusqu'à la gare. La rapporter, contre récompense, chez M. Conrad Loppacher, à la Boucherie Schneider. 7546-1

Perdu dimanche soir, une chaîne avec médaillon ovale. — La rapporter contre récompense au bureau de l'IMPARTIAL. 7663-1

Trouvé il y a quelques jours, une boîte argent; la réclamer contre désignation et frais d'insertion, Place d'Armes 20, au rez-de-chaussée. 7755-3

Trouvé samedi soir un parapluie au cimetière. — Le réclamer rue du Manège 14, au 2^{me} étage. 7710-2

Trouvé. On a trouvé il y a quelques jours une bourse en nickel. — S'adresser rue de la Demoiselle 53, au pignon. 7713-3

Ayez le mal en horreur et attachez-vous fortement au bien.

Rom. XII, 9.
Les familles Stébler, Cornu et Jeannin font part à leurs amis et connaissances du décès de

Madame Marie STÉBLER née Cornu décédée à l'âge de 43 ans, après une courte mais pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 14 juin 1893.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister aura lieu vendredi 16 courant à 1 heure après-midi.

Domicile mortuaire: Hôpital.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 7761-3

Pourquoi pleurer mes bien-aimés
Mes souffrances sont passées
Je pars pour un monde meilleur
En priant pour votre bonheur.
Heureux ceux qui sont appelés au banquet
des noces de l'agneau. Apoc. XIX, 9.

Madame Elise Gagnebin-Parel et ses enfants, Monsieur et Madame Adolphe Schneberger-Gagnebin et leurs enfants, Monsieur Arthur Gagnebin, Monsieur et Madame Paul Gagnebin-Stehla, Mesdemoiselles Cécile, Rose et Adèle Gagnebin, Monsieur Jules Gagnebin, fils de feu Jules Gagnebin Huguenin, Madame veuve Méline Duvoisin-Gagnebin et ses enfants, Monsieur et Madame Alfred Gagnebin-Rüssler et leurs enfants, Madame veuve Elise Gagnebin-Roulet et ses enfants, Monsieur et Madame Vuille-Hertig et leurs enfants à Tramelan, ainsi que les familles Gagnebin et Parel ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte sensible qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimé époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent

Monsieur Paul Gagnebin-Parel

que Dieu a rappelé à Lui, mardi à 6 h. du soir, à l'âge de 60 ans, après une longue et pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 13 juin 1893.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister aura lieu vendredi 16 courant, à 1 heure après-midi.

Domicile mortuaire, rue du Parc 91.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 7714-1

Les membres et adhérents de la Société de Tempérance sont priés d'assister vendredi 16 courant à 1 heure après-midi au convoi funèbre de Monsieur Paul Gagnebin, leur collègue. 7763-1

BANQUE FÉDÉRALE

(Société anonyme)

LA CHAUX-DE-FONDS

Nos conditions actuelles pour les dépôts d'argent sont les suivantes: 2 1/2 % en compte-courant disponible à volonté;

3 1/2 % contre Bons de dépôt à 3 ans terme;

3 3/4 % contre Bons de dépôt à 5 ans terme, et TROIS MOIS de dénoncé.

5161-5 La Direction.

DIMANCHE 18 JUIN 1893
 dès 10 h. du matin,
GRANDE FÊTE CHAMPÊTRE
 organisée par la
Société du Grütli Romand
AU VALANVRON

Tenancier: **L. Amez Droz**, ancien
 Restaurant Roth.

Belle salle de danse et excellent
 orchestre. Jeu de boules avec répar-
 tion en pains de sucre. Tir au flo-
 bert avec prix en volaille et espèces.
 Tir aux fléchettes avec prix en
 nature. Roue avec prix en vaisselle.
 Jeux divers pour les enfants avec
 distribution gratuite des prix.
 Des écriteaux placés à l'extrémité du
 boulevard de la Capitaine, indiqueront
 les chemins à suivre pour les poussettes
 et les piétons.

Aucun vendeur ne sera toléré
 sur l'emplacement de fête sans
 permission.
 En cas de mauvais temps, la
 fête sera renvoyée. 7734 3

SOCIÉTÉ VAUDOISE
 de
Secours mutuels et de Bienfaisance

Dimanche 18 Juin 1893
 Réunion des Sociétés Vaudoises du
 canton au **CHAMP-DU-MOULIN**

Prix du banquet, 2 fr.
 Départ par le train de 9 h. du matin pour
 le Champ-du-Moulin par les Gorges.

Tous les sociétaires, ainsi que leurs
 amis et connaissances, sont chaleureuse-
 ment invités à prendre part à cette réu-
 nion toute fraternelle.

L'assemblée des participants aura
 lieu samedi 17 courant, à 8 1/2 h. du
 soir, à la Brasserie du Cardinal, où cha-
 cun recevra sa décoration et les dernières
 instructions. 7693-2

Enchères publiques

Vendredi 11 juin 1893, dès une
 heure après-midi, il sera vendu sous le
 Ouvert Communal des enchères de ce
 lieu:

Un char neuf, une grosse glisse, un
 tour à guillocher, buffet double, chiffon-
 nières, canapés, tables carrées, rondes,
 ovales, en osier, de nuit, chaises, pupi-
 tre, banc, régulateurs, glaces, cadres, un
 lit en fer complet, descente de lit, tapis,
 lampes suspension, pied de lampe, coussins
 de fenêtre, cornes de chamois, pots à
 fleurs.

La vente aura lieu au comptant et con-
 formément à la loi fédérale sur la pours-
 uite pour dettes et la faillite.
 A Chaux-de-Fonds, le 14 juin 1893.
 7735-1 Office des poursuites.

Une maison de commerce demande un
COMMIS
 pour faire la correspondance, ayant belle
 écriture, pas nécessaire de connaître la
 comptabilité. — S'adresser, sous chiffres
 C. 3248 J., à l'Agence Haassenstein &
 Vogler, à St-Imier. H-3248-J 7736 3

MORTEAU

On demande à louer de suite ou pour
 dans un mois une **CHAMBRE** à deux
 ou trois fenêtres pouvant servir pour
 comptoir d'horlogerie. — Adresser les of-
 fres, sous chiffres F. 3251 J., à l'Agence
 Haassenstein & Vogler, à St-Imier.
 H-3251-J 7737-2

Une famille

de Stuttgart aimerait trouver de suite une
 famille de la Suisse française, de préfé-
 rence de Neuchâtel, qui voudrait pour
 environ un an prendre une **JEUNE**
FILLE de bonne éducation de 16 ans
 en échange avec un jeune homme ou
 jeune fille. — S'adresser sous chiffres H.
 1368 Ch., à MM. Haassenstein & Vo-
 gler, la Chaux-de-Fonds.
 H-1368-CH. 7738-3

Enchères publiques de tourbe
 aux **CŒUDRES (Sagne).**

Samedi 17 juin 1893, dès 1 heure
 de l'après-midi, Madame CÉCILE veuve
 de JAMES THIEBAUD vendra à l'en-
 chère publique et en plusieurs lots, en-
 viron 850 chars de tourbe bonne qualité,
 aise sur ses marais des Cœudres. Condi-
 tions favorables moyennant bonnes ga-
 ranties. Rendez-vous des amateurs au
 café Tell Thiébaud, aux Cœudres. 7473

Avis aux ménagères.

M. BROCHELLA, ferblantier-éta-
 meur, rue de l'Hôtel-de-Ville 21 A,
 se recommande à l'honorable public de la
 Chaux-de-Fonds et des environs pour
 tout ce qui concerne sa profession. Fa-
 brication de couleuses et articles de mé-
 nage en tous genres. Travail prompt et
 soigné. 7158

HORAIRES
 d'été

Tirage spécial des deux horaires parus
 dans L'IMPARTIAL. — Prix, 10 cent.
 Librairie A. Courvoisier

Pour quelques jours seulement!
HOTEL DU GUILLAUME TELL
GRAND DÉBALLAGE

d'un stock de marchandises consistant en
 Mercerie, Bonneterie, Rubans, Dentelles, Tabliers en tous genres, Tapis de lit,
 Tapis guipure, Boutons, Garnitures, Passementerie, Ganterie, Broderie, etc., etc.
 Toutes ces marchandises seront vendues à des prix dérisoires comme bon
 marché, car le propriétaire de ces marchandises voulant liquider dans le plus bref
 délai donnera tous ces articles au plus bas prix.

Nous engageons donc les habitants de la Chaux-de-Fonds, à profiter de cet
 extrême bon marché, malgré que se soit à bas prix la marchandise est des plus frai-
 ches et des meilleures qualités.

Aperçu de quelques prix seulement :
500 douzaines boutons pour robes, bel article, valant 70 ct., 95 ct. et 1 fr.
 la douzaine, seront vendus au choix 15 et 25 ct.
Passementerie noire pour garnitures, valant fr. 2.—, 3.25, 4.50 sera vendue
 fr. 1.10, 1.45 et 2 le mètre.
Un lot de tabliers pour fillettes, valant fr. 1.90, 2.45, 2.90 seront vendus à 90 c.
 fr. 1.45 et 1.60.
 Toute la mercerie sera vendue à moitié prix au-dessous du prix de facture.

Rubans depuis 10 ct. le mètre.
 Dentelles pour colletteries, pour garnitures, à très bas prix.
 Voilettes blanches, couleur et noires, depuis 30 ct. le mètre, et une foule
 d'autres articles trop longs à énumérer.

N'oubliez pas le 7731-2
GRAND DÉBALLAGE
 Hôtel Guillaume Tell si vous êtes soucieux de vos intérêts. La Chaux-de-Fonds.

Demi-siècle de succès, 54 récompenses, dont 14 médailles d'or et 16 diplômes d'honneur.

Le seul véritable Alcool de Menthe c'est

L'ALCOOL DE MENTHE

DE RICOLÈS

Infiniment supérieur à tous les produits similaires

Souverain contre les indigestions, les maux d'estomac, de cœur, de tête
 et dissipant à l'instant tout malaise. Quelques gouttes dans un verre d'eau
 sucrée forment une boisson délicieuse, hygiénique, calmant instantanément la soif.

PRÉSERVATIF contre les **ÉPIDÉMIES**
 Excellent aussi pour la toilette et les dents. 7732-13

Refuser les imitations. Exiger le nom « De Ricqlès » sur les flacons.

LE CONCENTRÉ 7733-1

MAGGI
 donne un goût exquis à tous les potages.
 Il se vend chez **Wille-Notz**.
 Les flacons Maggi sont remplis de nou-
 veau à très bon marché.

Attention!
 A louer de suite, avec regret et pour
 cause de santé, dans une localité indus-
 trielle du Jura bernois, un 7744-3
Café-Brasserie-Restaurant
 Grand jardin avec jeu de boules; grand
 logement et jardin potager. Avec ou sans
 reprise. — S'adresser, sous initiales M.
 A. 7744, au bureau de l'IMPARTIAL.

Pourquoi, Messieurs
 payez-vous fcs.60-70
 pour des complets,
 si vous pouvez avoir
 les pareils à fcs.39
 au **Billig Magazin**
 Reussbrücke, Lucerne
 Echantillons, instructions
 pour prendre mesure
 gratis et franco!

Blanchissage et repassage. —
 Une pauvre mère de
 famille se recommande au public pour du
 blanchissage et repassage à la maison. —
 S'adresser à Mme Emma Berthet, rue du
 Parc 1. 7743-3

Table à coulisses
 On demande à acheter une table à cou-
 lisses en bon état. — S'adresser par lettres,
 sous V. F. 7742, au bureau de l'IM-
 PARTIAL. 7742 3

ACHAT DE MONTRES
 or, argent et métal, genres russes
Adalb.-G. BERG
RIGA
 S'adresser, dès le 13 juin, chez Schanz
 frères, rue Neuve 16. 7559

VENTE D'UN DOMAINE
 M. CHRISTIAN-JACOB BOPP, proprié-
 taire à la Chaux-de-Fonds, offre à vendre
 de gré à gré, le beau domaine qu'il pos-
 sède à la Ferrière, se composant d'une
 maison d'habitation rurale, d'une maison
 de maître, d'une remise, d'une forge et
 d'une lessiverie et en outre, de jardins,
 prés et forêts, le tout d'une superficie de
 14 hectares, 96 ares et 16 centiares (41
 arpents 224 perches). Estimation cadas-
 trale 35,639 fr. 7000
 Pour tous renseignements s'adresser à
 M. Adolphe MARCHAND, notaire à Renan.

Litière de tourbe
 M. Tell Thiébaud, aux Cœudres (Sag-
 ne), informe les agriculteurs qu'il vend
 de la litière de tourbe au prix de 14 fr.
 la banche de 8 m. prise sur les Marais et
 22 fr. conduite à domicile à Chaux-de-
 Fonds ou au Locle. 7692-10

EMPLOYÉ
 est demandé dans un Office de poursuites
 du Jura. Connaissance des deux langues
 exigée. Références. — S'adresser à l'Agence
 Haassenstein & Vogler, à St-Imier.
 sous initiales G. 3260 J. B-3260 J 7739-1

BONNE OCCASION
 au magasin de chaussures
 Rue de la Serre 2.
 Dès aujourd'hui à vendre un assorti-
 ment de belles et bonnes chaussures
 fraîches, provenant des meilleures fabri-
 ques, qui seront cédées au prix de
 facture.
 Par la même occasion je me recom-
 mande à ma nombreuse clientèle et au
 public en général pour la chaussure ga-
 rantie faite sur mesure, ainsi que pour
 les pieds difformes. 7495
 Toutes les réparations se font prompte-
 ment et à des prix très modérés.
 Se recommande. F. SCHATZMANN.
 2, Rue de la Serre 2.

Echappements. On entreprendrait
 encore quelques
 cartons d'échappements ancre, grandes
 pièces. Ouvrage bon courant. 7568-2
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.
 A la même adresse, à vendre une
 grande boîte à musique.

CHANGEMENT DE DOMICILE
 Le domicile de
M^e GERMANN-GUSSET
SAGE-FEMME
 est transféré
3, Rue du Parc 3.
 On reçoit des pensionnaires.
 5255-1 Se recommande.

VENTE AUX ENCHÈRES
 Aucune offre n'ayant été faite dans la
 séance d'enchères du 27 mai 1893 pour
 les immeubles dépendant de la masse en
 faillite du citoyen JOSEPH-LUCIEN HUM-
 BERT-DROZ, fabricant de ressorts
 rière Auvernier, savoir:
Cadastre d'Auvernier.
 Article 1256. Bouronnes, bâtiment, place
 et jardin, de 600 m².
 Article 1433. Bouronnes, vigne de 280 m².
 Il sera procédé par l'Administration de
 la dite faillite à la seconde vente prévue
 par l'article 258 de la Loi fédérale sur la
 poursuite et la faillite.
 Cette vente aura lieu par voie d'enché-
 res publiques le **lundi 3 juillet 1893**,
 à 6 heures du soir, à l'hôtel du Jura, à la
 gare de Corcelles.
 Donnée pour trois publications dans
 l'IMPARTIAL. 7047
 Boudry, le 30 mai 1893.
 Le préposé, Ad. TÉTAZ, greffier.

DRAPEAUX. La Société
 de musique
 du
Noirmont
 demande à louer environ 100 drapeaux
 pour la fête du 9 juillet. — Adresser les
 offres au président M. Charles Erard, au
 Noirmont. 7482

Anes
 A vendre une très belle ânesse âgée de
 8 ans et un superbe jeune âne, grand et
 fort, âgé d'un an. — S'adresser à M. Ph.
 Colin, Manjobia 11, NEUCHÂTEL 7364-0

Société fédérale des Sous-Officiers
SECTION DE TIR
 Le seul tir obligatoire pour l'obtention
 du subsidie militaire est fixé au **DIMAN-**
CHÉ 18 JUIN, de 7 heures du matin à
 midi, au Stand. Se munir de son livret de
 tir. 7740-3
 Le Comité.

ARTILLERIE
 Tous les **canonniers** et **soldats**
 du **train** sont priés de se rencontrer
SAMÉDI, à 1 1/2 heure après midi, à la
BRA-SERIE du **LION**, pour se rendre
 en corps à l'inspection d'armes. 7741-2

EXPOSITION
 de Tableaux.
 Les amateurs de tableaux sont invités
 à ne pas manquer de visiter l'exposition
 de tableaux anciens et modernes, ouverte
 en ce moment et organisée avec un goût
 parfait, par **M. L. Rochet**, en passage
 à l'Hôtel Nappey, à **Morteau** (Doubs).
 7467

GRAND
JARDIN DE GIBRALTAR
 Dimanche 18 Juin 1893
 dès 2 h. après midi

GRAND CONCERT
 donné par
L'UNION INSTRUMENTALE
 de **St-Imier**
 sous la direction de **M. A. Mottet**, prof.
 — **ENTRÉE LIBRE.** —
 En cas de mauvais temps, le concert
 aura lieu dans la grande salle. 7686 3
 Dès 8 heures

Grande soirée dansante



POUSSETTES
 Toujours un très beau choix. **Fabrica-**
tion suisse. Solidité garantie. 7546-1

PLIANTS pour jardins
 avec ou sans dossier. 7564-307
Petites chaises pour enfants

Au Grand Bazar du Panier Fleuri

Horlogerie. On cherche des ter-
 cieux pour livraisons de mouvements
 à ancre et à cylindre.
 On prendrait aussi un **arrangement**
 avec un important fabricant pour la
 livraison des mouvements ou on **enga-**
gerait à salaire fixe pour les **termi-**
nages un **hologer** tout à fait ca-
 pable, connaissant la fabrication.
 Offres sous chiffres **P. 5575 Y**, à
 Haassenstein & Vogler, Berne. 7574-2

Mise à ban

Ensuite de la permission obtenue, Mme
 veuve de Daniel Streiff, fait mettre à ban
 pour toute l'année les propriétés qu'elle
 possède: Boulevard de la Capitaine 18,
 Bulles 5 et Joux-Perret 23.
 En conséquence défense est faite d'en-
 dommager les murs et les barres, de
 commettre des dépravations dans les fo-
 rêts, de fouler les herbes et de pratiquer
 d'autres sentiers que ceux qui sont dus.
 Les parents sont responsables pour
 leurs enfants. Une surveillance sévère
 sera exercée et tout contrevenant sera
 puni conformément à la loi.
 Veuve M. STREIFF.
 Publication permise.
 La Chaux-de-Fonds, le 9 juin 1893.
 Le juge de paix,
 7544 E.-A. BOLLE, notaire.

Remise d'une Fabrication d'horlogerie

Par suite de circonstances spéciales, à
 remettre la suite d'une fabrication d'hor-
 logerie prospère, comportant un genre de
 montres d'un écoulement très facile.
 S'adresser en l'Etude des notaires H.
 Lehmann et A. Jeanneret, rue Léopold
 Robert 24. 7075-2

MAGASIN OU CAFÉ

A louer DE SUITE au centre de la lo-
 calité un joli local comme magasin ou
 café. — A la même adresse, une **CAVE**
 avec entrée indépendante. 7730-6
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Polissense. On demande pour de suite
 seuse de boîtes argent. — S'adresser rue
 du Puits 29, au rez-de-chaussée, chez
 Mme Gübler-Wyss. 7513-1

Jeune fille. On demande de suite une
 jeune fille de toute con-
 fiance pour garder les enfants et s'aider
 au ménage. 7515-1
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Servante. On demande de suite une
 bonne servante connaissant
 les travaux d'un ménage. — S'adresser
 rue du Parc 64, au 2^{me} étage, à droite.
 7519-1

Boitiers. On demande de suite ou pour
 la quinzaine deux tourneurs
 capables et assidus au travail.
 De suite un **aide-dégrossisseur**,
 ayant déjà pratiqué le métier. 7540-1
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Polissense. On demande pour de suite
 une polisseuse de fonds
 argent chez Ch. Gendre, graveur et guillo-
 cheur, à **Porrentruy**. 7541-1

Graveur. On demande un ouvrier gra-
 veur sachant faire le mille
 feuilles. 7543-1
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Cocher peut entrer de suite aux écuries
 de la Fleur-de Lys. 7536-1

Graveur. Un bon ouvrier graveur d'or-
 nements sur or et régulier au
 travail trouverait de l'ouvrage suivi, chez
 M. Charles Debrot, décorateur, rue du
 Port, Locle. 7555-1

Pivoteur. On demande de suite un as-
 sument pivoteur pour les
 échappements ancre. 7556-1
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Finissense. On donnerait de l'ouvrage
 à une bonne finisseuse et
 polisseuse de boîtes argent, ainsi qu'à
 une faiseuse de débris. — S'adresser rue
 de la Serre 59, au premier étage. 7557-1

Logement. A louer de suite rue de
 la Charrière 4 un beau loge-
 ment situé au troisième étage composé de
 trois pièces, cuisine et dépendances, bien
 exposé au soleil. — S'adresser Étude A.
 MONNIER, avocat, Place de l'Hôtel-de-
 Ville 5, ou chez M. Théophile Schaller,
 Stand 16. 6809-9*

Chambres. A louer de suite à des per-
 sonnes d'ordre une ou deux
 chambres non meublées pouvant être
 utilisées pour bureau. 6304-14*
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Logements. A louer plusieurs beaux
 logements de 3 et 4 pièces
 bien exposés au soleil depuis 400 à 600
 francs pour St-Martin 1893. 6212-15*
 S'adresser chez M. Albert Pécaut, rue
 du Progrès 61.

Situation centrale. APPARTEMENTS à
 louer pour St-Martin
 1893, place de l'Hôtel-de-Ville 5, au
 1^{er} étage, composé de 3 pièces, cuisine
 et dépendances. — S'adresser au Grand
 Bazar du Panier Fleuri. 5208-40*

Appartement. A louer pour St-Mar-
 tin 1893, un bel appa-
 rtement composé de deux pièces, cuisine
 et dépendances, exposé au soleil et situé
 Boulevard du Petit Château 5. — S'adr.
 à M. S. Huguenin, rue du Doubs 35.
 7546-1

A louer, pour St-Martin 1893,
 un appartement de 4 pièces,
 cuisine et dépendances, à proximité de la
 Poste. Situation exceptionnelle.
 S'adresser rue Daniel JeanRichard 11,
 au premier étage. 7537-1

Chambre. A louer une jolie chambre
 bien meublée à un ou deux
 messieurs de toute moralité. Situation
 centrale. 7517-1
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. On offre à louer une cham-
 bre meublée. — S'adresser
 rue de la Serre 95. 7558-1

Chambre. On offre à partager une
 chambre à deux lits avec un
 monsieur travaillant dehors. 7550-1
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A louer de suite une cham-
 bre meublée à des personnes
 de moralité et solvables. — S'adresser
 rue de l'Industrie 7, au 1^{er} étage. 7551-1

Logement. A louer pour St-Georges
 1894 un beau logement
 composé de 6 pièces, grand corridor, cui-
 sine et dépendances, le tout bien exposé
 au soleil. Prix annuel 900 fr., eau com-
 prise. 7504-1
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre 2 potagers en bon état. —
 S'adresser à l'épicerie, rue du
 Marché 1, à côté de l'imprimerie. 5410-24*

A vendre un canapé, six chaises et
 une glace. — S'adresser Gi-
 braltar 13, au deuxième étage. 7539-1

A vendre des vers de farine à 2 fr. 50
 le mille, par cent 80 c., plus
 150 bouteilles vides et propres.
 A la même adresse on demande à acheter
 un aquarium. — S'adresser chez Jules
 Egé, rue du Parc 70. 7545-1

On offre 5 fr. de récom-
 pense à la personne qui
 pourrait donner des ren-
 seignements sur une chape en porcelaine
 avec fleurs bleues, sujet et le nom du
 client gravés, qui a été enlevée dimanche
 matin dans un établissement de la loca-
 lité. 7665-1
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Perdu une **manille** depuis la rue
 du Temple allemand au Collège
 industriel; la personne qui l'aurait trou-
 vée est priée de la rapporter contre ré-
 compensation rue du Temple allemand 73, au
 rez-de-chaussée. 7631-1

Perdu de la rue du Doubs à Pouillerel
 une **broche** argent. Prière à
 la personne qui l'aurait trouvée de la
 rapporter, contre récompense, rue du
 Doubs 83, au 2^{me} étage. 7632-1